

VOL. 104 N° 44
28 FÉVRIER AU 6 MARS 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE VOCAL
READ FRENCH

KELLY BADO, LA VOIX

WEB

Comment connaître Kelly Bado en moins d'une minute? Rendez-vous sur notre compte Facebook et sur notre site web LA-LIBERTE.CA

L'auteure-compositrice-interprète manitobaine Kelly Bado participe à l'émission de téléralité musicale québécoise La Voix.

Dans son esprit elle a déjà gagné car elle sera *coachée* par Garou, une de ses idoles de jeunesse.

Elle partage son expérience extraordinaire dans une entrevue avec notre journaliste, Marie Berckvens.

| **Page 15.**

« J'ai appris en écoutant, en imitant.

- Kelly Bado »

photo : Amine Ellatify

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil… Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe…

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?

Définition de la semaine



[**Chougrida***

(chou-gri-da) n. f.

personne dont vous vous souvenez du nom, vous le claironnez, mais c'est pas le bon (suit généralement une **davernude**).]

**Le Baleinié, Dictionnaire des tracas*, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi






Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | vcueff@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets :
Catherine DULUDE | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez rguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Le « pétrole manitobain » : un rêve devenu cauchemar

En 2008, lorsque le pétrole valait 100 $/baril, le Premier ministre Gary Doer déclarait que l'électricité était le pétrole manitobain. Le gouvernement néodémocrate s'était engagé à développer davantage le réseau hydroélectrique. Voilà que 20 ans plus tard, on réalise que notre « pétrole » ne coule plus! Car les mega-projets de barrages dans le Nord sont devenus des gouffres financiers.

En 2004, la construction du barrage Wuskwatim était évalué à 900 millions $. La note finale en 2012 : 2 milliards $. Le barrage Keeyask, au coût estimé de 2,5 milliards $ en 2004, frôle déjà les 10 milliards $. Et on ne voit pas encore la fin de la facture.

La direction d'Hydro Manitoba et la Province n'ont pas fait l'analyse approfondie nécessaire, alors que d'évidence le marché énergétique était en période de transformation. Ils ont tout simplement assumé que le marché ressemblait toujours à celui de 2004. Voire à celui des années 1960.

Le rêve néo-démocrate s'est transformé en cauchemar. Nous aurions pu tous nous réveiller. Car le Parti progressiste conservateur avait sonné l'alarme en critiquant longuement les dépenses excessives du NPD. Mais arrivé au pouvoir en 2016, après une évaluation aussi superficielle que brève, les conservateurs ont entériné la politique néo-démocrate.

La justification? Le barrage Keeyask était déjà trop avancé. Cette décision pourrait hanter les conservateurs. Surtout que d'autres gouvernements ont osé arrêter la construction de barrages. En 1978, les progressistes-conservateurs de Sterling Lyon ont mis en veilleuse la construction de Limestone, reprise en 1985 par le gouvernement NPD de Pawley.

Bilan de l'aveuglement? Les consommateurs doivent se préparer à voir les tarifs d'électricité doubler d'ici neuf à dix ans.

À suivre…



Aider la classe moyenne, c'est bien. S'occuper des démunis, c'est mieux.

Au moment d'écrire ces lignes, les détails du budget fédéral du 27 février ne sont pas encore connus. Chose certaine, le gouvernement va continuer à courtiser ce qu'il appelle la « classe moyenne ». En 2016, le budget avait pour titre *Assurer la croissance de la classe moyenne*. Puis en 2017, il est revenu sur le même thème avec *Bâtir une classe moyenne forte*.

Qui fait partie de la classe moyenne? Les économistes ne s'entendent pas sur une définition, en partie parce que cette expression comprend un ensemble de facteurs en plus du revenu, comme la sécurité financière, la sécurité d'emploi, la capacité de se retirer avec un revenu convenable, etc. Ainsi, faire partie de la « classe moyenne » est en grande partie une question de perception personnelle. Un sondage de 7 882 Canadiens effectué par la firme Ekos en novembre et décembre 2017 révèle que le pourcentage de personnes qui se considèrent de la classe moyenne a baissé de presque 70 % en 2002 à 47 % aujourd'hui. Les personnes qui se voient de la classe ouvrière sont passées d'environ 23 % à 33 %.

Peu importe le poids politique de la « classe moyenne », le gouvernement canadien devra veiller à ne pas négliger la partie grandissante de la population qui se voit comme défavorisée, de plus en plus pauvre et marginalisée par les inégalités de revenu grandissantes. Si l'espoir de faire partie de la « classe moyenne » s'estompe d'année en année, l'harmonie sociale et le sentiment d'appartenir à une société équitable pourraient également s'estomper. La vision d'un Canada comme terre pleine de possibilités serait gravement ternie.





Le paradoxe de Greg Selinger

Il reste quelques jours encore avant la démission officielle de Greg Selinger. Après une si longue carrière politique, M. Selinger demeure une figure paradoxale. Comment celui qui avait si bien maîtrisé les dossiers financiers pendant une décennie a-t-il si royalement pu bâcler le dossier de la hausse de la taxe de vente provinciale, entre autres en négligeant d'impliquer son caucus dans le processus décisionnel?

Comment un homme aussi perspicace ne pouvait-il pas entrevoir l'apocalypse qui s'annonçait en 2014 s'il demeurait en poste? Les Premiers ministres Gordon Campbell en Colombie-Britannique, Ed Stelmach en Alberta, et Dalton McGuinty en Ontario avaient tous affronté des situations semblables. Tous les trois avaient cédé la place pour permettre le renouvellement et la réélection de leur parti. Ceux qui ont voulu encourager Greg Selinger à suivre leur exemple se sont butés à une fin de non-recevoir.

On a trop souvent tendance à idéaliser ou à démoniser nos leaders. Pour ses détracteurs au sein du NPD, M. Selinger, par son style de gouvernance autocratique et son acharnement à s'agripper au pouvoir, est l'auteur de la catastrophe électorale de 2016 et des divisions qui persistent dans le parti jusqu'à ce jour. Pour ses admirateurs, en particulier de nombreux Franco-Manitobains, il demeure un individu d'une probité et d'un dévouement exceptionnels, ayant consacré sa vie au service public, toujours prêt à venir en aide à tous ceux qui le sollicitaient. Son apport à la francophonie manitobaine est inestimable.

Deux perceptions d'apparence contradictoires donc, qui reflètent la complexité de l'homme, à la fois héros et son contraire. Les choix de Greg Selinger durant ses longues années de service continueront d'influencer l'évolution de sa province longtemps après son départ de la vie politique. Il mérite notre profonde reconnaissance.

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Faut pas confondre francophone et communauté

Dans la communauté franco-manitobaine, plus précisément au sein de la francophonie manitobaine organisée, la joie était palpable au lendemain de l'élection des libéraux de Justin Trudeau en octobre 2015. Une joie de soulagement aisément compréhensible.

Car la décennie sous Stephen Harper a été plutôt mal vécue par les employés des organismes communautaires dédiés à la francophonie. Le réseau d'organisations chapeauté par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a tôt fait savoir au nouveau gouvernement que les conservateurs n'avaient pas indexé leurs « investissements ».

Petit rappel : dans le cadre de la Feuille de route 2013-2018, Ottawa avait injecté plus d'un milliard de $. Soit 57 millions $ par an pour les organismes en situation minoritaire et 134 millions $ pour les gouvernements provinciaux. Pour redonner un élan à la dualité linguistique au niveau communautaire, la FCFA réclamait dans le nouveau budget fédéral 575 millions $ supplémentaires sur cinq ans, par souci de rattrapage. Le président de la FCFA, Jean Johnson, avait exigé des moyens pour entreprendre un plan d'action « transformatif ».

Le message avait été transmis à l'envi aux élus fédéraux chargés de consulter en vue du Plan d'action quinquennal 2018-2023. Justin Trudeau n'hésite pas à présenter ses libéraux comme le « parti du bilinguisme ». Tout le monde impliqué dans ce vieux jeu politique a donc supposé que les libéraux devaient verser au moins autant que les conservateurs aux organismes chargés de donner une existence institutionnelle aux communautés francophones.

Aussi, tout le monde impliqué continue de faire comme s'il existait un lien direct entre la santé financière d'un réseau d'organisations et les volontés individuelles de parler le français. L'histoire a cependant amplement démontré que les organismes peuvent offrir des services, des occasions de parler le français, mais qu'ils ne sauraient prétendre être à la source d'une volonté de s'exprimer en français.

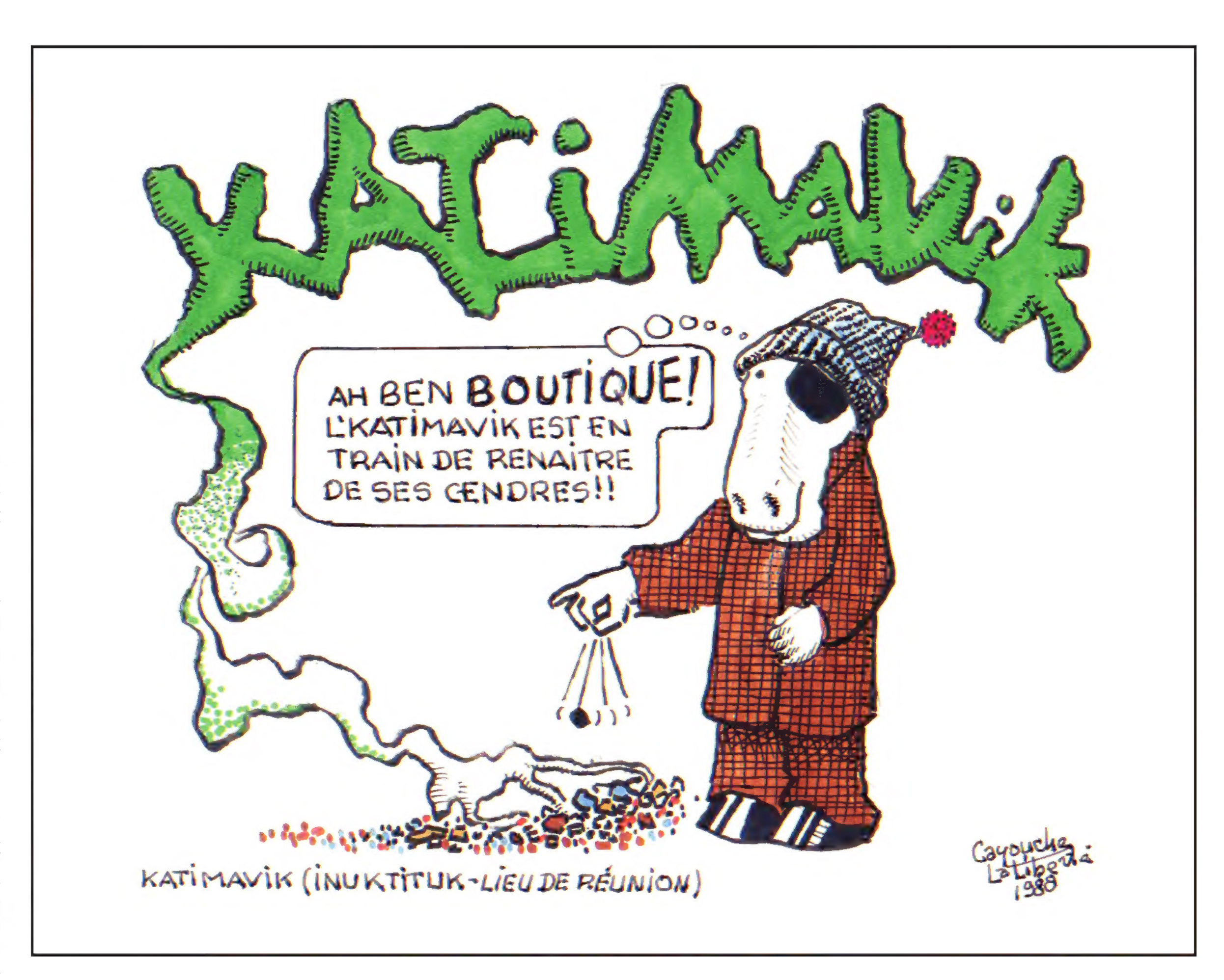
Il est vrai que trop souvent encore des francophones vivent sur une défensive linguistique. Pour ces personnes, la notion de communauté a une fonction rassurante. On est toutefois en droit de douter que ces mêmes personnes sont motivées à parler français pour sauver leur communauté.

Pourtant, les organismes confondent volontiers leur raison d'être avec « la communauté ». Leurs employés se présentent comme étant au service de leur communauté, conçue comme l'intérêt supérieur des francophones.

Amplement popularisé dans les années 1970, le concept de communauté a été officialisé au Manitoba au début des années 1990 avec la mise en place d'une première « Entente Canada-Communauté ». *La Liberté* du 16 février 1990 apprenait aux lectrices et lecteurs : « L'entente est fondée sur le respect du développement normal d'une communauté : le réveil, la création d'un mouvement social et l'institutionnalisation. Le gouvernement fédéral pour sa part joue essentiellement le rôle de promoteur. »

C'est à la même époque – en 1991 - que la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) est devenue la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Des communautés alors forcément à des stades de « développement » différents. Après un quart de siècle, l'argent aidant, toutes ont dû finir par se réveiller et atteindre un certain degré « d'institutionnalisation ». Mais une institutionnalisation d'évidence précaire, puisque conditionnelle au montant de subventions du « promoteur » fédéral.

Depuis la *Loi sur les langues officielles* de 1969, il est dans l'intérêt politique d'Ottawa de verser assez d'argent pour au moins maintenir les organisations qui assurent une existence franco-institutionnelle. Reste à voir combien ces structures soutenues à l'échelle du pays vont pouvoir fournir d'emplois avec le nouveau budget fédéral. Chose certaine, leur nombre ne dira rien de la volonté des francophones de continuer à parler français.

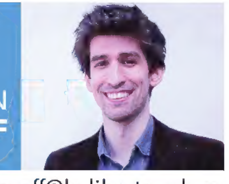


ACTUALITÉS

L'accessibilité des renseignements est cruciale

Don d'organes : allez en ligne!

1,7 %. C'est le petit pourcentage de Manitobains qui se sont inscrits en ligne comme donneurs d'organes et de tissus. Même si les cartes de donneurs délivrées par la Société d'assurance publique du Manitoba et Manitoba Santé sont valides, l'organisme Transplant Manitoba veut étoffer sa banque de données. Mais le succès n'est pas au rendez-vous.

VALENTIN CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Serait-on peu enclins, au Manitoba, à donner nos organes? Il n'en est rien, assure le Dr Faisal Saddiqui, membre de l'équipe Gift of Life de Transplant Manitoba :

« Nous avons mené une enquête auprès des Manitobains. Sur 100 personnes, 90 se disent prêtes à donner leurs organes. Pourtant, moins de 2 % sont inscrits sur notre site, signupforlife.ca. »

Le médecin le concède : le don d'organes, ce n'est pas un sujet qu'on aborde comme n'importe quel autre, au beau milieu du déjeuner. Selon cette même enquête, environ 25 % des personnes interrogées en auraient parlé avec leurs familles et leurs amis.

Cette conversation à avoir avec ses proches n'en demeure pas moins nécessaire, estime Faisal Saddiqui.

« Chaque Manitobain doit se demander : *Qu'est-ce que je voudrais faire, si jamais je tombais malade?* C'est plus facile d'aborder ce sujet avec les personnes dont on est proche. »

« Si votre grand-mère tombe malade, c'est un moment difficile pour toute la famille. On ne veut pas que quelqu'un nous quitte. Mais il est nécessaire d'avoir cette discussion. »

Il faut cependant bien comprendre que ce qu'on souhaite pour notre corps après notre mort n'est qu'un souhait. Car ce sont les proches de la personne en fin de vie qui prennent la décision finale au sujet d'une transplantation.

Le rôle des médecins membres du programme Gift of Life est donc de discuter avec la famille de personnes en fin de vie. D'où l'importance de faire connaître ses souhaits, qui servent d'orientation à la famille.

Si les cartes physiques ont encore leur utilité, Transplant Manitoba a jugé nécessaire de lancer en 2012 un site, signupforlife.ca, qui compte désormais plus de 22 400 signataires.

Il est par contre difficile de déterminer le nombre exact de personnes qui ont choisi de remplir la partie « carte de donneur » de leur carte de Santé Manitoba, ou qui ont obtenu la carte bleue délivrée par la Société d'assurance publique du Manitoba.

« S'enregistrer sur le site prend deux minutes. De cette façon, si vous tombez malade et que vous êtes dans vos derniers jours de vie, les médecins, et eux seuls, peuvent accéder à la liste des personnes enregistrées et voir si vous êtes donneur, et ce que vous êtes d'accord de donner. »

L'initiative des inscriptions en ligne est également motivée par des questions pratiques. Faisal Siddiqui sait bien qu'une carte physique a plus de chances de se perdre. « En cas d'accident, à moins d'avoir votre carte dans votre portefeuille ou dans votre poche, ça n'est pas facile de connaître vos souhaits. »

Face au faible taux de personnes inscrites sur le site, le médecin membre de Gift for Life croit qu'il faut laisser le temps aux Manitobains de se familiariser avec la procédure. « Les cartes bleues sont encore la première chose à laquelle les gens pensent lorsqu'on leur parle de don d'organes. Mais on reste confiant. On sait que les Manitobains sont généreux. »

Pour changer les mentalités, Transplant Manitoba compte organiser des campagnes de sensibilisation tout au long de l'année. De son côté, le ministre des Services de la Couronne, Cliff Cullen, a annoncé la création d'un comité spécial sur le don d'organes et de tissus qui doit étudier les moyens de rendre ce geste plus évident (1).

Pour plus d'informations sur le don, rendez-vous sur signupforlife.ca.

(1) Les Manitobains sont invités à donner leurs avis sur le sujet en envoyant un courriel à l'adresse organdonation@leg.gov.mb.ca. Deux réunions publiques auront également lieu avec des parties prenantes. La première à Winnipeg, le mercredi 28 février à 9 heures au Palais législatif. La seconde à Brandon, le vendredi 2 mars, au Regional Cabinet Board Room, à 11 heures.



Transplant Manitoba insiste sur le besoin de parler avec ses proches du don d'organes, et l'importance de faire savoir si l'on souhaite être donneur ou non.

photo : Marta Guerrero

Un programme pancanadien

Les provinces coordonnent leurs informations sur les organes disponibles et les patients en attente. Le Dr Faisal Saddiqui détaille : « On est une grande équipe à travers le Canada. S'il y a quelqu'un qui tombe malade à Winnipeg et que personne ici n'a besoin d'un foie, on va en parler à quelqu'un à Edmonton, ou ailleurs.

« Il y a des échanges d'organes entre les provinces. Au Manitoba, on pratique seulement les greffes des reins. Pour le poumon, cœur, foie, on osculte la personne avant et après la chirurgie, mais l'acte chirurgical comme tel se fait à Edmonton ou Toronto, même si le donneur est du Manitoba ou d'ailleurs. Pour les reins, la procédure se fait au Health Science Centre et à l'Hôpital Saint-Boniface. »

Il estime à 220 le nombre de personnes au Manitoba actuellement en attente d'une transplantation de rein.

LA SEMAINE PROCHAINE, LA SUITE DE NOTRE DOSSIER SUR LE DON D'ORGANES.

Bientôt du fromage Bothwell à Saint-Boniface

L'espoir d'être un catalyseur économique

La fromagerie Bothwell ouvre un magasin à Winnipeg dès le printemps. Une grande première pour l'entreprise, qui fait un pas dans le commerce de détail. Derrière cette initiative, il y a Jean-Marc Champagne, déjà propriétaire de l'entreprise Glass Lab.

Marie BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Cela fait quelques années que l'idée était dans l'air. Voilà le projet presque concrétisé. À la fin du mois de mars, une fromagerie portant la marque Bothwell ouvrira ses portes au 136 Provencher. Jean-Marc Champagne, originaire de Saint-Boniface, sera copropriétaire de l'établissement.

« J'ai toujours voulu faire quelque chose dans ce quartier que j'aime tant. Je voulais ouvrir un magasin qui contribue à la joie de vivre typique des Franco-Manitobains. Et puis, le fromage à Saint-Boniface, c'est un peu un retour aux sources. Bien manger, c'est tellement important pour les francophones. C'est complémentaire à notre style de vie. Ce qui va être spécial chez nous et qu'on ne peut pas obtenir chez un gros détaillant, c'est le fromage frais. Le fromage du jour va être livré chaque matin, de l'usine au magasin. »

L'entrepreneur compte aussi sur l'ouverture de son établissement pour participer à renforcer la vitalité économique du quartier. « Je trouve qu'on a besoin de changer les types d'entreprises qui s'installent sur Provencher. On est très excités, car on croit qu'on apporte vraiment un catalyseur pour le développement économique de Saint-Boniface ». D'ailleurs, le fondateur de Glass Lab entend recruter quatre à six personnes à temps plein et quelques personnes à temps partiel, pendant l'été.



Jean-Marc Champagne. L'entrepreneur ouvrira dès la fin du mois de mars la première fromagerie Bothwell à Winnipeg, au 136 boulevard Provencher.

photo : Marie Berckvens

La marque Bothwell est très connue auprès des Manitobains puisqu'il s'agit du seul producteur de fromage dans notre province. L'entreprise emploie plus de 150 personnes à New Bothwell. Dans le magasin seront proposés les produits Bothwell, mais aussi des fromages canadiens d'autres producteurs indépendants ou venant d'Europe. Jean-Marc Champagne veut mettre en avant d'autres produits locaux complémentaires. Une cuisine dans l'arrière-boutique jouera le rôle de « centre d'innovation ».

« On va essayer des nouvelles choses, notamment avec d'autres produits laitiers. Le beurre par exemple. On veut d'abord recueillir la réaction du public avant de lancer ces nouveaux produits sur le marché. Avec le chocolatier Constance Popp, on aimerait faire des crottes de fromage nappées de chocolat. Ça va être une opportunité d'aider d'autres marques et d'autres produits manitobains à gagner un peu de part de marché. Pour le Festival du Voyageur, l'année prochaine, on aimerait par exemple réaliser un fromage au vin de caribou ».

Si le commerce tourne bien, Jean-Marc Champagne n'exclut pas d'ouvrir d'autres magasins Bothwell dans d'autres villes du Manitoba. « Mais une chose à la fois. »

FRANCOPHONE DE LA LOI 5

Un parcours d'affirmation

Marco : Filipino, Anglo et Franco

Étudiant à l'Université de Winnipeg, Marco Desamero a passé toute sa scolarité pré-universitaire en école d'immersion. Aujourd'hui, le jeune trilingue profite de chaque occasion pour parler en français. Bien plus qu'une passion, le français est devenu une part de son identité.



MORGANE LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

L'assurance se ressent tout de suite quand Marco Desamero parle la langue qu'il affectionne tant, et qui constitue un immense chapitre de sa vie. « Je suis conscient de toutes les opportunités que le français m'a apportées au long de mon parcours. Aujourd'hui, je dis avec fierté que je parle français. Si quelqu'un ose se moquer, je n'ai aucun problème à répondre : *So what? Et toi, tu parles français?* »

Sa francophonie nait lorsqu'il rentre en immersion, en classe de maternelle à l'École Sacré-Cœur, par « obligation ». Pour ses parents, il s'agissait d'un choix pratique, une question de proximité avec le domicile familial. Puis il fréquente Sisler High, qui offre un programme d'immersion.

« L'apprentissage du français a vraiment changé ma perspective sur tout. C'est très marquant de me revoir, à près de cinq ans, petit *Filipino* en train d'apprendre la langue. Je n'étais évidemment pas conscient de l'impact positif que ça allait avoir sur ma vie. »

Aujourd'hui, Marco Desamero est étudiant à l'Université de Winnipeg, dans sa troisième et dernière année de baccalauréat en kinésiologie. Sa mineure? Le français, bien évidemment. Alors que ses camarades de classe souhaitent devenir physiothérapeute, thérapeute athlétique ou bien chiropracteur, Marco Desamero rêve de devenir professeur d'éducation physique, en français.

Son ambition? Intégrer le programme d'éducation de l'Université de Saint-Boniface en septembre 2018. Son inspiration? Ses anciens enseignants, lorsqu'il était lui-même élève en immersion. « Arriver à aider les jeunes à grandir et à développer leurs compétences, cela doit être très enrichissant. J'aspire à vivre et faire vivre la même chose. »

Son parcours en immersion a été, comme pour beaucoup de jeunes francophiles, semé de défis. Surtout lorsqu'il fallait expliquer ses devoirs à ses parents. L'exercice de traduction pouvait s'avérer parfois compliqué. Car chez les Desamero, on jongle entre les langues. « Avec mes parents, nous sommes arrivés des Philippines à Winnipeg lorsque j'avais un an. À la maison, on a toujours parlé le tagalog. Enfin, mes parents parlent tagalog à mes frères et moi, et nous, on leur répond en anglais. Aujourd'hui, je dirais que l'anglais est autant ma première langue que le tagalog. C'est même un peu embarrassant, mais je parle mieux le français que le tagalog. En tant que philippin, on s'attend à ce que tu maîtrises très bien la langue. Je le comprends complètement, mais m'exprimer, à l'oral ou à l'écrit, c'est beaucoup plus délicat. Parce que je le pratique moins, beaucoup moins que le français. »


Marco Desamero : « Si j'avais une chose à dire aux jeunes en école d'immersion, ce serait : *Pratiquez!* C'est parfois difficile, mais ça en vaut tellement la peine. »
photo : Morgane Lemée

Ses deux jeunes frères suivent ses pas en immersion. Maintenant, il est capable de les aider pour leurs devoirs, mais ne peut pas vraiment parler avec eux en français, car ils ne trouvent pas ça *cool*. Plus jeune, lui non plus n'était pas très à l'aise de parler français en public.

Du haut de ses 23 ans, Marco Desamero est conscient de son évolution par rapport à la langue. « Je me souviens bien, quand j'étais plus jeune, je pensais que je n'étais pas *cool*, parce que je devais tout le temps parler en français. J'avais l'impression de ne pas rentrer dans le moule. Aujourd'hui, j'ai une vision complètement différente de l'école en français. J'entends tellement souvent : *Tu parles français? C'est vraiment cool!* »

Pourtant, les réactions ne sont pas toujours encourageantes. « J'adore interagir en français avec les gens. Cependant, c'est déjà arrivé lors d'échanges avec des personnes qui ont pour langue maternelle le français, que je sente une certaine distance. Moi, je voulais juste pratiquer avec eux. Mais j'ai senti un jugement de leur part, une certaine réaction qui dit : *Ouais, bel effort, mais ton français n'est pas terrible*. Les gens me répondent alors en anglais. Ça m'est arrivé à Montréal aussi. Ça peut être décourageant, mais ça ne me vexe pas. Surtout, ça ne m'arrête pas! »

Aujourd'hui, le français est présent en permanence dans sa vie. Dans la bibliothèque musicale de son téléphone, dans ses livres, ses activités extra-scolaires. Que ce soit au restaurant ou bien avec les clients du magasin de mobilier et de décoration d'intérieur dans lequel il travaille en parallèle de ses études, chaque occasion est bonne pour s'exercer à parler français.

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

La Loi 5? Connais pas.

Marco Desamero pourrait se décrire comme francophone. Surtout quand on connaît l'existence de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, la Loi 5.

Mais comme beaucoup, il n'a jamais entendu parler de cette loi qui donnerait un tout autre sens à sa francophonie. « Je ne savais pas du tout que cette loi existait. Savoir ça, ça me rend encore plus fier! Même si francophone, c'est un mot un peu fort pour me décrire. Je ne pense pas que ce serait ma place de m'affirmer en tant que francophone.

« Pourtant, je considère le français comme une très grande partie de mon identité. J'aimerais être accepté, mais je ne sais pas si j'oserais l'affirmer devant des francophones. C'est quand même pas commun, un *Filipino* qui se dit francophone. »

Des candidatures potentielles au poste de député

Qui succèdera à Greg Selinger à Saint-Boniface?

Suite à l'annonce de la démission de Greg Selinger du poste de député de Saint-Boniface, plusieurs noms de candidats à sa succession circulent déjà. L'ancien Premier ministre manitobain, qui a été élu en 1999, quittera ses fonctions le 7 mars.

La date des élections partielles n'a pas encore été annoncée. La nouvelle loi électorale prévoit que l'élection complémentaire devra être tenue dans un délai de 180 jours après la vacance du siège.

Voici parmi les trois principaux partis politiques, quelques possibles prétendants à la succession de Greg Selinger.

Catherine DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Nouveau parti démocratique du Manitoba

Lauralee Gooding, se lance dans la course à l'investiture. C'est la fille de Bob Gooding, qui s'était présenté dans le comté de Saint-Boniface dans les années 1990.

À 32 ans, Lauralee Gooding veut tenter sa chance, parce qu'elle souhaite prendre des décisions qui affecteront positivement les Manitobains pour les 100 prochaines années.

Elle explique : « Je travaille à Princess Auto. C'est une compagnie familiale. Ils prennent des décisions pour le bien-être à long terme de la compagnie, pas pour le trimestre. Je trouve que le gouvernement devrait faire la même chose. »

La candidate à l'investiture de son parti a grandi à Saint-Boniface, et habite maintenant dans le quartier Fort Garry. Diplômée du Collège Béliveau, elle parle français, mais aussi l'espagnol, le langage des signes et un peu d'ojibwé. Lauralee Goodin s'implique bénévolement avec le groupe Girl Guides dans Saint-Boniface.

Parmi d'autres noms avancés pour une candidature possible dans la course à l'investiture, figure celui de **Blandine Ngo Tona**, ex-vice-présidente de la Société de la francophonie manitobaine (SFM).

« J'avais exprimé un intérêt il y a quelques mois déjà. Il ne s'agit pas de quelque chose de spontané. Je pensais quand j'ai fait cette déclaration que j'avais plus qu'un an. Les évènements de ces dernières semaines m'amènent à réfléchir rapidement. »

Madame Tona affirme être en train de consulter sa famille, ses proches et ses mentors avant de prendre une décision.

Simon Normandeau, conseiller pédagogique au BEF et président du Festival du Voyageur, dit avoir été approché par des membres de la communauté.

Dans un courriel à *La Liberté*, il se dit « grandement flatté » de cette considération mais ne souhaite pas se prononcer pour l'heure.



Lauralee Gooding, 32 ans, souhaite devenir candidate du NPD pour le poste de député de Saint-Boniface.

photo : Morgane Lemée

Parti libéral du Manitoba

Dougald Lamont, élu le 21 octobre 2017 chef du Parti libéral du Manitoba, est un autre candidat potentiel à l'élection. Contacté par *La Liberté*, il dit « envisager » une candidature. « Je n'ai pas encore pris ma décision. Il faut que je consulte les gens de Saint-Boniface – non seulement les libéraux, mais d'autre monde dans la circonscription. »

Dougald Lamont était déjà candidat en 2003. Il avait alors perdu contre Greg Selinger.

« C'est important pour moi de non seulement préserver, mais de promouvoir la langue française au Manitoba. Je suis bilingue. Je suis allé à l'école Sacré-Cœur, qui était la première école d'immersion au Manitoba. Mes parents étaient anglophones, mais ils voulaient que j'apprenne le français. »

« Ils faisaient partie d'un groupe qui militait pour que Sacré-Cœur fasse partie du système scolaire public. Mes enfants sont aussi en immersion. La culture francophone au Manitoba est essentielle. J'aimerais la voir grandir. »

Parmi les dossiers qui le préoccupent, Dougald Lamont mentionne le Bureau de l'éducation française (BEF) et particulièrement la suppression du poste de sous-ministre adjoint :

« C'est quelque chose qui m'inquiète. On veut demander au gouvernement conservateur de rétablir ce poste. »

Parti progressiste-conservateur du Manitoba

L'ancien candidat du parti progressiste-conservateur à Saint-Boniface aux élections générales de 2016, **Mamadou Ka**, choisit de ne pas se prononcer pour le moment. « Je n'ai aucune idée ferme à ce stade. Tout ce que je peux vous dire, c'est que ma porte est entr'ouverte. »

« Il y a d'autres moyens que la politique pour passer à l'action »

Greg Selinger, ou le souci de rechercher l'équilibre

Après avoir occupé pendant près de 20 ans le siège de député de Saint-Boniface, Greg Selinger quittera son poste le 7 mars.

Sa démission précipitée fait suite aux accusations de harcèlement de la part de cinq femmes à l'encontre de Stan Stuthers, qui était membre de son cabinet alors qu'il était Premier ministre.

À une semaine de son départ, rencontre avec l'ancien Premier ministre. Exercice de prise de recul sur la vision politique qu'il a défendue.



Greg Selinger.

photo : Valentin Cueff

Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Dans la Grande entrevue que vous avez donnée à *La Liberté* en octobre 2016, vous disiez que votre legs politique se trouve principalement dans l'éducation et la santé…

J'avais alors pris et je continue de prendre une vision globale de la responsabilité d'un Premier ministre. On doit avoir la vision d'une meilleure qualité de vie pour que la population puisse vivre avec des libertés. Quels sont les services essentiels? La santé bien sûr. C'est plus de 40 % de notre budget provincial. Et l'éducation, c'est l'avenir. C'est la formation, la possibilité de faire une contribution au monde. Il y aussi les services aux familles, et encore aujourd'hui la nécessité d'avoir plus de garderies. Nous avons poussé tous ces dossiers-là.

J'ai lu un article récemment qui indiquait qu'entre 2011 et 2016, la richesse des Manitobains a augmenté plus que dans aucune autre province. Cette augmentation donne plus de possibilités pour une famille de la classe moyenne ou pour une famille pauvre.

En politique, je me suis engagé pour défendre une vision globale de la justice sociale, dans le contexte d'une économie forte. Certains ont dit : *Il était le plus populaire au moment des inondations de 2011.* D'autres ont dit : *Il a fait un déficit, durant une période de récession.* Toutes ces choses sont vraies. C'est que chaque contexte exige une politique donnée. Un élu politique doit savoir être flexible, pour répondre aux besoins d'un contexte spécifique.

Voyez-vous une cohérence entre l'activiste social que vous étiez au début de votre engagement public et l'homme politique que vous êtes devenu?

J'ai commencé mon engagement d'activiste social en faisant du développement communautaire dans les quartiers les plus pauvres de la ville de Winnipeg. Je n'ai jamais négligé cette communauté par la suite. Prenons un exemple : les prêts sur salaire (*payday lenders*). C'était un énorme problème à travers le pays.

On a été la première province à négocier avec le Fédéral pour pouvoir nous-mêmes établir des limites et des façons de protéger les consommateurs. Surtout les consommateurs en difficulté financière. On l'a fait. Maintenant, ces mesures de protection existent partout au pays. Ça donne une dignité à la personne, et la possibilité pour elle d'avoir un endroit stable.

Donc vous diriez que vous êtes resté fidèle à vos principes…

Mes valeurs sont toujours les mêmes. Valeurs de justice, valeurs de respect pour les autres, pour les droits humains. Ces valeurs doivent bien sûr être traduites selon les contextes, et en fonction des rôles qu'on occupe.

J'ai récemment rencontré un groupe de jeunes francophones au Parlement jeunesse. Ils m'ont dit qu'ils ne voyaient pas toujours le fait d'être en politique comme quelque chose de positif. Je leur ai dit que pour faire une différence dans la société, ce n'était pas nécessaire d'être en politique. Tu peux faire une différence comme activiste, journaliste, bénévole, enseignant, infirmière… Il y a beaucoup de façons de faire des contributions, avec vos capacités et selon les opportunités. La politique est un moyen pour passer à l'action, mais il y en a d'autres.

En politique, s'il y a un problème, c'est votre responsabilité. S'il y a un succès, on le partage avec tout le monde.

Est-ce que vous vous voyez comme un défenseur des petits?

Dans ma façon de voir les choses, ça revient à une question d'équilibre. Quand la balance penche trop d'un côté, il est nécessaire d'aller de l'autre côté pour avoir plus d'égalité.

Prenons l'exemple des problèmes liés à l'environnement. Il y a un groupe ici, des résidents du sud de Saint-Boniface, qui travaillent sur le problème de la pollution de l'air. Ils sont ignorés. Donc l'équilibre n'est pas encore là. On travaille ensemble pour trouver une solution. Et leur solution est aussi la nôtre, parce qu'on habite dans la communauté et que l'air ne s'arrête pas à une frontière.

Pourriez-vous développer cette idée d'équilibre?

On habite dans un monde de polarisation. Trop de monde prend des positions très sectaires, très strictes. À mon avis, tu dois tenter de trouver un équilibre et d'amener le monde ensemble, en mettant la priorité sur les personnes qui sont ignorées ou exclues.

Un exemple : la *Loi 5 sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. On a pris plus de 100 ans à arriver là, à une francophonie inclusive, qui implique les francophones, les Africains francophones, les francophiles comme moi. Ça inclut tout le monde, s'ils ont le désir de travailler en français et ont une affinité avec la culture et la langue. D'avoir un consensus là-dessus, ça donne plus de stabilité à leurs droits comme minoritaires. C'est la meilleure façon d'avancer.

Vous portez toujours cette vision de la francophonie…

C'était la vision de la Société de la francophonie manitobaine (SFM). Pour évoluer, il fallait agrandir l'espace francophone. Et agrandir la communauté avec cette vision : les francophiles, les immigrants, les réfugiés.

C'est important de transmettre cette vision à la prochaine génération. Sans cette inclusion, il est plus difficile de survivre.

Vous avez fait l'effort d'apprendre le français. Au moment de la Grande entrevue d'octobre 2016, vous parliez aussi de l'importance d'avoir deux perspectives, l'anglophone et la francophone.

Chaque matin, quand on écoute les nouvelles, ou quand on lit *La Liberté*, on découvre des perspectives différentes. Et plus on voit le monde à travers ces nuances, plus on peut comprendre les différentes dimensions d'une situation, d'un problème, de notre humanité. Parler deux langues ou plus, comme beaucoup de personnes qui arrivent au Manitoba aujourd'hui, je pense que ça représente un énorme avantage. Ça donne la capacité de prendre du recul.

En octobre 2016, vous veniez de perdre les élections. Vous étiez redevenu simple député de Saint-Boniface…

Après l'élection, beaucoup de personnes m'ont demandé de continuer. Parce qu'il y a un sentiment d'insécurité, de fragilité avec un changement de gouvernement. Beaucoup d'organismes ont connu des coupures. Donc j'ai dit que j'étais prêt à continuer pour une période de temps. Mais il y a un temps où il faut passer la main et les responsabilités aux autres. Maintenant, c'est le moment. Je crois que j'ai eu une longue expérience, pour la plupart positive.

Positive « pour la plupart »…

Il y a toujours des difficultés dans la vie de n'importe quel politicien. Quand vous avez des difficultés, vous ne pouvez pas dire : *Oh, on peut résoudre le problème immédiatement.* Il y a une vulnérabilité chez les gens dont il faut garder conscience, prendre le temps d'en discuter ensemble. Il y a un vieux dicton qui circule en Afrique : *Si vous voulez aller loin, allez-y ensemble. Si tu veux aller vite, vas-y seul.* Je préfère aller loin.

Vous avez cheminé avec les Bonifaciens. Qu'aimeriez-vous leur dire?

Simplement merci. C'est une communauté dynamique, diverse, avec beaucoup d'énergie pour résoudre les problèmes. Et on va continuer de le faire, comme voisins cette fois. Je continue de vivre ici.

Votre retraite, vous la voyez comment?

J'ai commencé comme animateur social en développement communautaire. J'ai aussi été professeur à l'Université du Manitoba, et j'ai bien aimé l'expérience. Mais je ne cherche pas un emploi immédiatement. Il vient un temps pour être juste une personne.

Des gens me demandent de faire des choses à l'extérieur du pays, ou dans d'autres provinces. Je les considérerai dans l'avenir. Il y a seulement quelques saisons dans une vie. Et là, c'est le temps de vivre la saison avec la famille et des amis.

Ça vous irait donc, de juste redevenir une simple personne, un simple citoyen…

Oui, ça me va.

GÉNÉRATION Z

VIDEO

Retrouvez nos vidéos sur la **chaîne YouTube de *La Liberté***

DIVISION SCOLAIRE LOUIS RIEL SCHOOL DIVISION

QUEL EST L'IMPACT DE L'UNIFORME À L'ÉCOLE?

L'uniforme, un sujet de débat

Le débat sur les uniformes est déjà actuel. Est-ce que c'est une bonne idée, ou non? Tout le monde a une opinion différente sur la question. Les élèves et les enseignants de l'École Christ the King et du Collège Béliveau ont partagé leur opinion à ce sujet.



photo : Gracieuseté Payton Klassen

Des élèves de l'École Christ the King, vêtues de leur uniforme, prêtes pour une nouvelle journée d'école.

Katie LEPPKY
et Chantal WILLIAMSON
Collège Béliveau

Tout le monde a le droit de s'exprimer et de s'habiller comme il ou elle l'entend. Mais est-ce que les uniformes empêchent les élèves de s'exprimer? Élèves ou enseignants, les opinions sont différentes. C'est le cas entre l'École Christ the King, une école où l'uniforme est obligatoire, et le Collège Béliveau, où il ne l'est pas. Leurs opinions portent sur les avantages, les désavantages et comment l'uniforme pourrait affecter les élèves.

Dans un article intitulé *13 Serious Advantages and Disadvantages of School Uniforms* (1), on remarque que dans les écoles qui prônent l'uniforme scolaire, l'intimidation au sujet des vêtements diminue et la compétition entre les élèves est réduite.

À l'École Christ the King, les classes vont de la maternelle à la 8e année. Madame Kest, une enseignante de cette école, s'exprime sur le port de l'uniforme. « Je pense que dans une école secondaire, ce n'est pas vraiment nécessaire, parce que les élèves sont grands, mais c'est un grand avantage dans une école élémentaire, parce que les élèves sont plus petits, alors c'est plus facile de les garder ensemble. Mais j'aime beaucoup l'uniforme de notre école! »

Parfois, le sujet est controversé et l'uniforme est vu négativement. Par exemple, dans l'article *Should Students Have to Wear School Uniforms*, Nancy E. Bailey exprime que les uniformes empêchent la créativité des étudiants. Justement, les élèves du Collège Béliveau disent qu'ils s'expriment à travers leurs vêtements et que les uniformes ne les laisseraient pas s'exprimer, comme l'explique Sammy, élève du Collège Béliveau. « Chacun a son propre style. On ne peut pas vraiment exprimer notre style avec un uniforme, qui est le même pour tout le monde. »

M. Quinn, un auxiliaire du Collège Béliveau, pense, effectivement, que les uniformes ne sont pas une bonne chose, parce que les élèves perdent leur sens d'eux-mêmes. « Les uniformes forcent tout le monde à être les mêmes. Les élèves ne peuvent pas s'exprimer comme ils veulent et ils perdent ainsi leur créativité et leur personnalité. »

D'après ces recherches, c'est possible de dire que les uniformes sont seulement utiles dans les écoles élémentaires et non pas dans les écoles secondaires, par sécurité pour les élèves qui pourraient se perdre, par exemple.

(1) www.greengarageblog.org

L'INFLUENCE DE LA TECHNOLOGIE DANS LES SALLES DE CLASSE

La technologie : un deuxième big bang?

Grâce à la technologie et les médias sociaux, la société a accès à un tout nouveau monde, rempli de possibilités. Mais est-ce que les gens vont oublier la réalité du vrai monde? Les élèves et les enseignants du Collège Jeanne-Sauvé, à Winnipeg, ont partagé leurs avis au sujet de l'utilisation de la technologie à l'école.

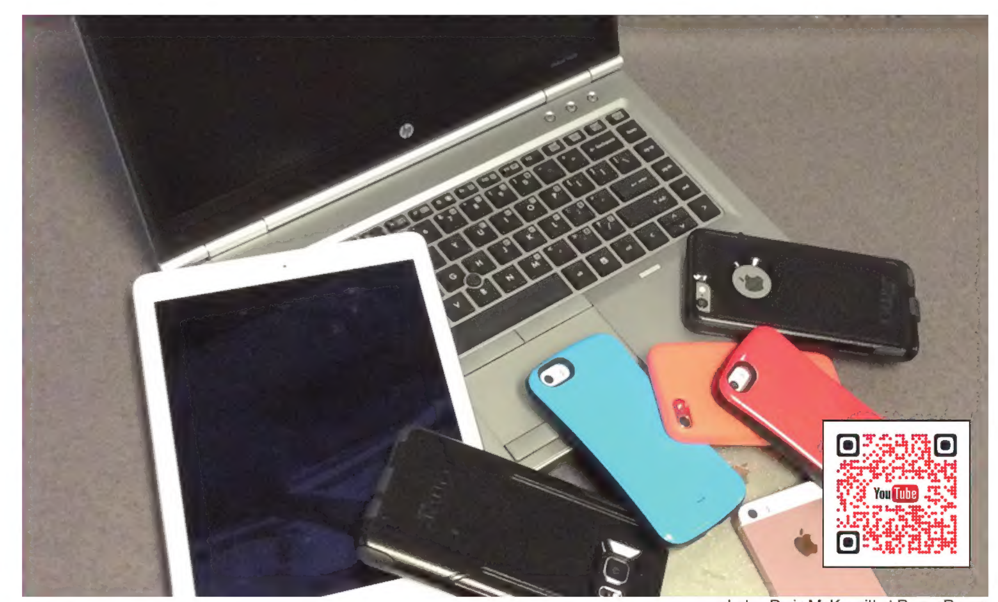


photo : Daria McKennitt et Reyna Reyes

Un petit échantillon de ce que l'on trouve dans une salle de classe aujourd'hui.

Daria MCKENNITT
et Reyna REYES
Collège Jeanne-Sauvé

La technologie influence de plus en plus la vie quotidienne dans la société : la mode, les divertissements, les opinions et les décisions de tous les jours. Il est possible de voir la technologie affecter les adolescents et ceci tous les jours durant leur quotidien à l'école.

Au Collège Jeanne-Sauvé, une école secondaire au sud de Winnipeg, les élèves disent être influencés par la technologie à chaque journée scolaire. C'est aussi observé que la technologie joue un rôle dans leur vie personnelle. La majorité des élèves de 11e et de 12e années utilise au moins une plateforme de médias sociaux, comme Instagram, Snapchat, Twitter ou YouTube.

Evan Asano, fondateur et PDG de *Mediakix*, vient justement d'écrire un article au sujet du temps passé sur les médias sociaux. Il partage que les adolescents passent jusqu'à neuf heures par jour à les utiliser et 60 % du temps, c'est facilité par un appareil mobile. Les élèves du Collège Jeanne-Sauvé disent qu'ils les utilisent pour une variété de raisons, telles que s'exprimer et communiquer avec leurs amis. C'est le cas d'une élève de 12e année, Cierra Cyr. « La technologie influence beaucoup mes choix et mes pensées, parce que tu peux voir ce que les personnes font à travers le monde. »

Plusieurs élèves comme Cierra sont d'accord que la mode est une partie importante de leur vie. Cheryl Bazin, conseillère au Collège Jeanne-Sauvé, confirme. « Ces influences incitent les jeunes à falsifier leur apparence et leur comportement, ce qui résulte dans une impression insincère. Souvent, les élèves qui veulent être populaires ou reconnus vont faire des choses qu'ils n'auraient pas fait autrement pour avoir l'attention de leurs pairs. »

La communication est une autre grande partie des médias sociaux. Il y a différentes façons de communiquer, comme parler face à face, au téléphone, ou envoyer des messages textes. D'après les élèves, la majorité d'entre eux préfère être face à face en parlant à leurs amis, car cela rend leurs relations plus fortes et plus honnêtes, alors que d'autres élèves pensent qu'envoyer des messages textes est plus pratique.

Dans une salle de classe, la technologie, comme le téléphone cellulaire, est souvent utilisée comme outil d'apprentissage. Pourtant, certains enseignants du Collège Jeanne-Sauvé sont d'accord que les élèves doivent trouver un juste milieu pour l'utiliser, parce qu'elle peut devenir une distraction. L'inquiétude est que les élèves en dépendent trop et que l'information qu'ils reçoivent ne soit pas toujours véritable.

Un des enseignants de l'école, Mario Desmarais, affirme : « Il *faut* l'utiliser comme un outil d'apprentissage. C'est le 21e siècle quand même, et la technologie est partout, alors, il faut certainement s'adapter et en prendre avantage. »

Comparé au passé, la technologie fait gagner du temps et rend la salle de classe d'aujourd'hui plus efficace. Les élèves et les enseignants peuvent faire de la recherche et recevoir des réponses rapidement. Évidemment, il y a des avantages et désavantages d'utiliser la technologie, mais il est indéniable que cela influence l'interaction de la société.



QUEL EST LE VÉRITABLE IMPACT DES JEUX VIDÉO?

Jeux vidéo? Bons ou pas bons?

Les jeux vidéo amènent souvent une discussion controversée. Dans tous les cas, on les voit de plus en plus dans notre société. Les jeunes y jouent beaucoup. Est-ce que cela peut affecter la santé mentale? Que pensez-vous des sports électroniques? Quelle est l'opinion publique à ce sujet? Plusieurs personnes, adolescents ou bien professionnels du jeu vidéo, ont accepté de partager leur avis.

Quinn Butterworth,
Kobe Salamandyk et Curtis Zutter
Collège Béliveau

Naz, étudiant à l'Université de Winnipeg

« Je ne pense pas que les jeux vidéos fassent de mal à la santé mentale. Par contre, je ne pense pas du tout que les sports électroniques soient une bonne idée. Je n'aime pas vraiment ces jeux, car je pense que les jeux vidéo sont faits pour être une expérience individuelle. À quoi bon regarder les autres jouer? »

JORDAN JOHNSON, élève de 10e année au Collège Béliveau

« Si on joue trop aux jeux vidéo, je pense que cela peut affecter la santé mentale des gens. Mais si on y joue juste quelques heures par semaine, je pense que ça va. »

BRAIDEN WILL, élève au Collège Béliveau

« Je pense que les sports électroniques sont un bon passetemps. C'est aussi une bonne façon pour les gens qui ont de la difficulté à s'ouvrir aux autres d'améliorer leur vie sociale. On peut entrer dans une communauté facilement. »

STEPHEN NOËL, coordinateur des médias chez Memory Express

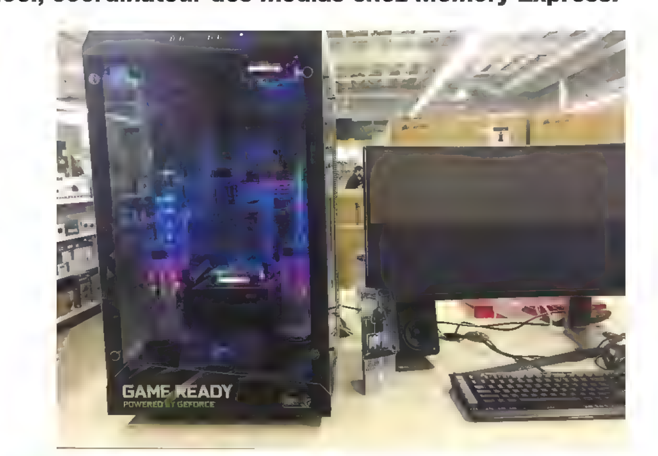
« Les professionnels sont de plus en plus actifs dans la communauté des jeux vidéo aujourd'hui, comparé aux dernières années, à cause d'une montée en flèche de la popularité des jeux vidéo. Aussi, je pense que les stéréotypes sur les joueurs de jeux vidéo sont peu vrais. Il y a beaucoup de joueurs qui jouent pour des œuvres de charité, pour des événements comme E3 ou Movember. De plus, les jeux vidéo peuvent permettre d'évacuer le stress. »



photo : Curtis Zutter

Kobe Salamandyk en compagnie de Stephen Noël, coordinateur des médias chez Memory Express.







photos : Curtis Zutter

Les jeux vidéo sont un phénomène d'une très grande ampleur, observé surtout chez les jeunes.

GÉNÉRATION Z offre une expérience authentique du métier de journaliste en presse écrite et en vidéo à des élèves de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), pour qui le français est une deuxième langue. Depuis 2010, plus d'une soixantaine d'élèves ont participé au projet et bénéficié d'ateliers en journalisme. Afin de les encourager, prenez le temps de lire leurs articles, visionner leurs vidéos et leur écrire un commentaire : promotions@la-liberte.mb.ca.

Le problème de l'emprise règlementaire en droit canadien

Comment éviter des partis pris politiques

Le professeur de droit environnemental à l'Université de la Saskatchewan, Jason MacLean souligne une faiblesse fondamentale du Droit canadien : la possibilité de faire pression sur les règlements conçus pour appliquer les lois. Questions et réponses.

Gavin BOUTROY
Collaboration spéciale

Que faut-il comprendre par « emprise règlementaire »?

Jason MacLean : En gros, ce terme désigne à la fois un processus et son résultat. L'emprise règlementaire a lieu lorsqu'une industrie ou un groupe à intérêts spéciaux détourne un régime de réglementation du gouvernement censé refléter l'intérêt collectif, au profit d'intérêts privés.

Les mécanismes qui mènent souvent à l'emprise règlementaire ne sont pourtant pas illégaux...

J. M. : Et tout est là. Prenons l'exemple du lobby de l'industrie du pétrole au Canada. De manière formelle et informelle, ils ont « capturé » des organismes régulateurs à tous les paliers du gouvernement. Ils sont capables de s'assurer que les lois environnementales du pays sont plus favorables à l'exploitation du pétrole qu'à la protection de l'environnement. Et cela, même lorsqu'il y a un intérêt collectif concret et démontrable pour atténuer les effets du changement climatique.

Les mécanismes sont divers, il y a le lobbying légal et enregistré auprès du gouvernement. Il représente autant des intérêts d'entreprises privées que d'institutions publiques. Dans certains cas, comme le plan de l'ancien gouvernement libéral en Colombie-Britannique, ils travaillent main dans la main avec les fonctionnaires pour écrire la réglementation du secteur. Pour eux, tous les vecteurs sont bons.

Est-ce que le droit canadien est particulièrement susceptible à l'emprise règlementaire?

J. M. : Historiquement parlant, les lois canadiennes sur l'environnement ont plus souffert d'emprise règlementaire au palier provincial. L'expérience canadienne se résume ainsi : plus l'entité régulatrice est proche de l'industrie, plus sa « capture » est probable. Au Fédéral, il se trouve que les bureaux de l'Office national de l'énergie (ONE) se trouvent à Calgary, avec l'industrie qu'elle prétend réguler.

On le voit bien, il y a une faiblesse particulière au droit administratif canadien. L'idée de base en droit administratif, c'est que les administrateurs de la règlementation d'une industrie ont de l'expérience et de l'expertise dans cette industrie.


Jason MacLean, professeur adjoint du département de Droit à l'Université du Saskatchewan.
photo : Gracieuseté Jason MacLean

Par exemple, depuis sa fondation en 1959, les administrateurs de l'ONE ont tendance à avoir travaillé dans l'industrie de l'extraction de combustibles fossiles. Ils ont l'expertise technique et économique de la réalité de cette industrie, alors qui de mieux placé pour la règlementer?

Le problème, c'est que la proximité de l'ONE avec cette industrie amène ses intérêts et son idéologie dans le régime règlementaire. C'est ce que les chercheurs appellent « l'emprise règlementaire culturelle ». Même plus besoin de lobbying, de contributions financières aux campagnes électorales. Les administrateurs de la réglementation voient avec les mêmes yeux que l'industrie.

Le gouvernement fédéral est actuellement en train d'essayer de moderniser le conseil d'administration de l'ONE, en nommant des administrateurs experts en protection environnementale ou encore en droit autochtone.

Est-ce que la solution passe par un changement de la loi?

J. M. : La solution à l'emprise règlementaire ne passe probablement pas des changements à la loi. Pour contester une candidature administrative, il faut prouver une partialité institutionnelle, ou du moins qu'une personne raisonnable aurait raison de soupçonner un biais dans une situation donnée. Donc les fondements d'une contestation de la candidature d'un administrateur sont assez limités devant la loi.

La solution, c'est de renforcer un mouvement démocratique, déjà en voie de constitution, pour s'assurer que des gouvernements élus démocratiquement adoptent nos institutions administratives de façon à refléter l'intérêt collectif.

Changements dans le système de santé

Forum public pour les francophones

À la mi-mars, l'Office régional de la santé de Winnipeg, en partenariat avec Santé en français et Accès Saint-Boniface, organise une consultation publique pour les usagers francophones.



cdulude@la-liberte.mb.ca

À l'ordre du jour de l'initiative appelée « Parcours du patient » : les récents changements au système de santé, c'est-à-dire les désignations spécifiques des hôpitaux. La consultation sert à informer les patients de l'endroit à fréquenter pour obtenir les services requis, et les services en français qu'ils y trouveront. Un maximum de 40 personnes pourra prendre part à cette consultation.

Réal Cloutier, le président par intérim de l'ORS de Winnipeg, précise : « On veut que les usagers viennent nous parler, poser des question ». Avec les questions et recommandations du public, l'ORSW cumulera les informations obtenues avec celles de six autres groupes de consultation pour développer un plan opérationnel.

Joindre les gens

Pour joindre son public cible, soit les usagers des services de santé, l'ORSW et Santé en français utilisent les médias sociaux, ainsi que des listes d'envoi. Renée Beaudry, la coordonnatrice des communications à Santé en français, indique : « On envoie quelques courriels à nos partenaires. »

Services en français

Avec les modifications effectuées au système de santé par le gouvernement Pallister à l'automne dernier, des postes sont restés vacants. Réal Cloutier affirme : « On veut faire de ces postes des postes bilingues pour offrir des services en français dans les autres hôpitaux que Saint-Boniface. À terme, on veut avoir un pourcentage de service en français dans les autres centres où on offre des services de réhabilitation, de santé mentale et des soins à long terme. »

CULTUREL

Émission musicale québécoise La Voix

Kelly Bado entre dans l'équipe de Garou

L'auteure-compositrice-interprète manitobaine Kelly Bado a été sélectionnée pour participer à l'émission de téléréalité musicale québécoise La Voix, diffusée sur TVA. L'artiste a la musique dans le sang depuis son jeune âge. À dix ans, elle intégrait la chorale de son école et de son quartier. Ses goûts musicaux sont éclectiques. De Adèle, en passant par Alicia Keys ou Sam Smith ou encore Aretha Franklin. Entrevue avec *La Liberté*.



mberckvens@la-liberte.mb.ca

Pourquoi as-tu eu envie de participer à La Voix?

Kelly Bado : Je pense que c'est une émission qui vaut la peine qu'on l'essaye. C'est vrai qu'on ne chante pas nos propres compositions, mais c'est un programme qui te donne une plateforme. Ça permet de t'exprimer, même sur une chanson d'autrui, en tant qu'artiste. J'ai déjà participé à des concours moins complexes, je dirais. Ici, c'est un autre calibre.

J'ai participé à mon premier concours il y a quatre ans. Le public était plus réduit. On était juste quatre concurrents. À mon 2e concours, on était 24. Ici, à La Voix, nous sommes une centaine de participants qui passons les auditions. Petit à petit, j'ai monté les échelons. Là, je me dis que c'est une autre chance.

Une chance pour se faire connaître?

K.B. : De se faire connaître, mais surtout d'apprendre. Tu apprends les codes de la télé, tu apprends à transmettre des émotions avec une chanson. Et puis, tu choisis un coach, quelqu'un qui va te donner du mentorat. C'est tout son univers qui t'est offert. C'est une chance incroyable.

Justement, lors de ton audition à l'aveugle, tous les fauteuils des juges se sont retournés en entendant ta voix. Tu avais choisi Garou. Pourquoi lui?

K.B. : Je suis une grande fan. Depuis la Côte d'Ivoire, mon pays natal, j'ai toujours écouté Garou. J'ai toujours aimé sa musique, sa voix. Jamais je n'aurais cru qu'un jour, j'allais avoir l'opportunité de le rencontrer et encore plus, de travailler avec lui! C'est déjà un rêve qui se réalise.

Les émotions devaient être fortes...

K.B. : Je ne pense pas que j'étais plus stressée que je ne le suis à un festival, par exemple. À chaque fois que je monte sur scène, il y a toujours une même crainte. Je me dis : *Qu'est-ce qu'ils vont penser? Est-ce qu'ils vont se connecter à mes chansons?* Ici, on ne te voit pas quand tu chantes. C'est vraiment la voix et l'émotion qui comptent. Il faut vraiment que les gens y croient. Je m'estime vraiment heureuse qu'ils aient connecté. Cela veut dire que, quelque part, il y a quelque chose.



Kelly Bado vient de sortir une nouvelle chanson *I'm on your side* et prépare pour l'été un nouvel album, en anglais, avec des sonorités *soul* et pop. En attendant, elle vient d'être sélectionnée dans l'équipe de Garou dans l'émission québécoise La Voix sur TVA.

photo : Amine Elatify

En participant à une telle émission, que veux-tu représenter? Il y a un message que tu voudrais faire passer?

K.B. : Je suis canadienne maintenant. Je suis très contente d'être ici. Mais mes racines, la Côte d'Ivoire, ont toujours fait partie de moi, de ma culture, même de mon style de musique et de ma façon d'écrire. J'ai toujours été fan de musiques du monde. J'adore les artistes originaires de différents pays d'Afrique. Donc, je représente cette culture dans ma musique, parfois dans mon habillement.

Ce que j'espère faire passer comme message, c'est qu'il n'y a pas de barrière. Quand j'ai commencé, ce n'était pas évident. Mais les gens ont aimé ma sincérité. Je veux donner espoir aux artistes qui viennent d'ailleurs, et qui ont l'impression que leur diversité est peut-être trop différente. Moi, j'y suis arrivée. Ce n'est pas « gagner » qui veut dire que tu y es arrivée. C'est le cheminement qui est important. Au fur et à mesure, le petit concours du quartier auquel j'ai participé a évolué en un concours à l'échelle d'une ville, et puis en une compétition à l'extérieur de la province. Là maintenant, c'est La Voix à Montréal. Ça veut dire que c'est possible.

Pour le moment, tu travailles avec l'organisme Santé en français comme adjointe administrative. Est-ce que tu poursuis un rêve de mener une carrière d'artiste à part entière?

K.B. : Ce que je peux dire, c'est que mes collègues sont vraiment extraordinaires. Ils m'ont toujours soutenue depuis le début. J'aime mon travail, j'aime aussi la musique, ça fait partie de moi. Je laisse juste le vent me porter.

Et si un jour le vent te porte vers une carrière solo...

K.B. : Alors oui, pourquoi pas, évidemment. On verra ce que l'avenir me réserve. (rires)

Quels sont tes atouts dans le contexte de l'émission?

K.B. : Je dirais mon désir de tout faire. J'ai appris en écoutant, en imitant. C'est comme ça que j'ai commencé à développer mon côté *soul*. Des gens me disent : *Oui mais tu ne sais plus qui tu es quand tu imites.* Je pense qu'au final, tu te trouves toujours. J'aime les langues aussi, je chante en espagnol ou encore en lingala (une des langues du Congo). Peut-être qu'un jour, je chanterai en allemand, qui sait?! (rires) .

« Une parole s'est libérée au fur et à mesure »

23 nuances de Franco-Manitobains

***Les Allogènes*, c'est bien plus qu'une pièce. Ce projet de théâtre participatif met en scène une palette de francophones du Manitoba, qui racontent leur histoire et discutent leur rapport à leur lieu de vie.**

Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Pour le metteur en scène franco-espagnol Ricardo Lopez Muñoz, le théâtre est avant tout un lieu de rencontres et de confrontations d'idées.

« C'est l'endroit du débat. Il faut qu'on dise les choses, celles qui nous rassemblent et parfois celles qui nous divisent, si on veut avancer. Pour moi, le théâtre n'est pas un lieu où l'on résout des problèmes. On y pose des problèmes. »

Originaire de Paris, il met la participation des gens au cœur de sa vision du théâtre. Passionné par « la question du récit de vie », il a mené des projets similaires aux *Allogènes* depuis une dizaine d'années, à Paris, en Espagne, au Portugal, en ex-Yougoslavie, ou encore en Guyane.



photo : Gracieuseté Erwan Bouchaud

Dans *Les Allogènes*, 23 participants, pour la plupart non-comédiens, vont monter sur scène pour se raconter et dialoguer sur le fait d'être francophone au Manitoba.

« Cet ailleurs me va bien. Ça bouscule tout le temps ta manière de regarder le monde. Si tu restes dans ton petit endroit, au fond tu n'arrives même plus à le regarder. Ton monde ne dialogue pas avec d'autres mondes. »

L'aventure des *Allogènes* a commencé en 2013, lorsque sa route a croisé celle de la directrice du théâtre Cercle Molière, Geneviève Pelletier, au festival Carrefour international de théâtre, à Québec.

Leur projet : que des francophones au Manitoba mettent en scène leurs propres récits, leur rapport au lieu où ils vivent, pour amener une réflexion de groupe. « L'idée était de parler de cette diversité qui arrive, de comment la grande Histoire se confronte aux petites histoires. »

À la rentrée 2017, le projet prend une forme plus concrète. Ricardo Lopez Muñoz et le Cercle Molière lancent un site : lesallogenes.com, dont le but est de recueillir les témoignages de Manitobains de tous horizons.

« Un espace où l'on peut dire quelque chose de soi, d'un territoire, d'une réalité qu'on traverse en arrivant ici, que ce soit hier, ou il y a longtemps. »

Il a ensuite été proposé aux personnes ayant témoigné d'amener leur histoire sur les planches. En tout, 23 personnes, parmi lesquelles seulement trois comédiens professionnels, ont accepté de monter sur scène.

Depuis, l'équipe répète les récits et fait du travail choral. S'il y a bien un scénario, aucune histoire n'est écrite. Les participants la peaufinent, la réinventent, au fil des jours. Et en parlent.

« On essaye de questionner, de débattre entre nous. Sur la question de la communauté, notamment. Qu'est-ce que c'est que ce mot étrange, où chacun y met un peu ce qu'il veut? »

Ricardo Lopez Muñoz souligne que la pièce est en constante évolution. Il souhaite garder une part de surprise sur son déroulement, mais assure que chaque représentation sera différente.

« On est dans un processus qui, du jour au lendemain, peut changer. La première représentation le 1er mars, on ne sait pas ce qu'on va en faire. Ce que je sais, c'est ce qu'il s'est passé pendant un mois avec les participants. Une parole s'est libérée au fur et à mesure. »

Avec ce processus, il espère créer une réflexion chez les participants eux-mêmes. Et que leurs récits renvoient les personnes dans le public à leur propre histoire.

« On souhaite qu'à travers le récit de celui qui est sur scène, on convoque le récit de celui qui écoute. C'est une espèce d'échange, de partage du récit, de moi vers l'autre. L'idée n'est pas de faire rire ou pleurer les gens ensemble, c'est que chacun s'interroge sur sa propre histoire. »

Vous avez dit « allogènes »?

On appelle allogène un minéral qui s'est formé ailleurs que dans la roche où on le trouve. Ricardo Lopez Muñoz :

« Il y a au Manitoba une roche historique qui bataille avec sa propre histoire. Puis des minéraux viennent s'installer dans cette roche historique. Et ça constitue une réalité. Ces minéraux, ce sont des allogènes. Mais cette roche historique l'est aussi. »

Les participants, que le metteur en scène nomme « les habitants », sont : France Adams, Shane Barnabé, Marie Berckvens, John Bluethner, Erwan Bouchaud, Nora Dainhi, Sébastien Gaillard, Nicole Jowett, Sara Bouchto, Anna-Laure Koop, Emmanuel Kaldjob, Lorène Lailler, Emilie Lemay, Guy Sangwa Bin-Kaya, Evasio Murenzi, Geneviève Pelletier, Emmanuel Perez, Julien Sahuquillo, Alphonse Tétrault, Larbi Toumi, Renaud Doucet, Natalie Fehéregyhàzi et Laura Lussier.

Ils sont entourés du metteur en scène Ricardo Lopez Muñoz, du dramaturge Bruno Allain, et de Guillaume Feyler, qui assure les créations visuelles et sonores.

Rendez-vous au Cercle Molière du 1er au 17 mars.

L'éducation de nos enfants, on s'implique!

La DSFM en un coup d'œil

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE (CSFM)
11 COMMISSAIRES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE (DSFM)
BUREAU DIVISIONNAIRE

COMITÉS SCOLAIRES
PARENTS DES 23 ÉCOLES

1. Centre scolaire Léo-Rémillard
2. Collège Louis-Riel
3. École/Collège régional Gabrielle-Roy
4. École Christine-Lespérance
5. École communautaire Aurèle-Lemoine
6. École communautaire Gilbert-Rosset
7. École communautaire La Voie du Nord
8. École communautaire Réal-Bérard
9. École communautaire Saint-Georges
10. École régionale Notre-Dame
11. École Jours de Plaine
12. École La Source
13. École Lacerte
14. École Lagimodière
15. École Noël-Ritchot
16. École Pointe-des-Chênes
17. École Précieux-Sang
18. École régionale Saint-Jean-Baptiste
19. École Roméo-Dallaire
20. École Saint-Joachim
21. École Saint-Lazare
22. École Sainte-Agathe
23. École Taché

1. Centre d'apprentissage franco-manitobain

23 ÉCOLES

5 600 élèves

1 CENTRE D'APPRENTISSAGE

Marc Bashimbé,
3e année,
École Lacerte

« Je me sers de la buvette du gymnase quand je suis fatigué, parce que je cours beaucoup dans les jeux de chasse qu'on fait en éducation physique. Quand j'ai bu, je sens mon énergie revenir, et je peux recommencer à courir. »

MERCI au comité scolaire de l'École Lacerte, qui a permis l'installation d'une buvette bottle-fill dans le grand gymnase.



Le Saviez-vous?

La DSFM propose aux élèves une grande variété d'activités culturelles, sportives et artistiques lors de ses rassemblements divisionnaires qui sont des occasions uniques de tisser des liens avec des élèves des autres écoles de la DSFM, d'approfondir leurs habiletés de leadership, d'enrichir leur parcours scolaire et de vivre des expériences uniques en français.

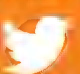
#Ensemble2020

Apprendre
et grandir ensemble,
c'est l'affaire de tous!

Site Web :
DSFM.mb.ca

Courriel :
dsfm@dsfm.mb.ca


DSFM.CSFM


DSFM_Officiel



SUDOKU

PROBLÈME N° 590

			1			7		
2	6	3		5				
					3			
8					1			4
						6		
		4	5	6		8		7
	2							6
	4	1						2
					9	1	3	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 589

1	5	8	3	6	4	7	9	2
6	3	9	2	5	7	4	8	1
2	7	4	8	9	1	6	3	5
5	8	3	4	2	9	1	6	7
9	4	6	1	7	8	5	2	3
7	2	1	5	3	6	8	4	9
3	1	7	6	8	2	9	5	4
8	9	5	7	4	3	2	1	6
4	6	2	9	1	5	3	7	8

AVIS ET DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le Comité d'examen de la rémunération des juges militaires a été institué en application de l'article 165.33 de la *Loi sur la défense nationale*, L.R.C. 1985, Chap. N-5, telle que modifiée. Il a pour mandat d'examiner la question de savoir si la rémunération des juges militaires est adéquate, et de faire rapport de ses recommandations à cet égard auprès du Ministre de la défense nationale.

Le Comité invite toute personne intéressée à lui soumettre, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, un mémoire écrit, d'un maximum de 20 pages, portant sur toute question découlant du mandat du Comité. Toute personne intéressée doit aviser le Secrétaire exécutif de son intention d'intervenir dès que possible. Les soumissions écrites devront être déposées au plus tard le 26 mars 2018 et doivent être déposées sur support papier (4 copies) ainsi qu'électroniquement.

Toute personne ayant déposé un mémoire écrit peut également demander au Comité une prorogation du délai ou d'être entendu par celui-ci. Si une personne demande d'être entendue, l'audience orale aura lieu le 24 avril 2018.

Hon. Michel Bastarache, C.C., Q.C. — Hon. Jean-Louis Baudouin, Président — James Edward Lockyer, Q.C.

Veuillez acheminer toute soumission ou enquête au soin de :

Pierre Champagne
Secrétaire exécutif et Conseiller juridique
160 Elgin Street, Suite 2600, Ottawa, Ontario, K1P 1C3
Tél : (613) 783-8677
Fax: (613) 788-3615
pierre.champagne@gowlingwlg.com

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 959

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2										■		
3												
4					■							
5				■								
6						■						■
7	■								■			
8							■					
9					■						■	
10		■								■		
11				■								
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Morceau instrumental de forme libre. – Homme politique autrichien (1891-1964).
2- Juriste qui commente des décisions de justice. – Négation.
3- Action de déclarer avec force son opposition.
4- Manies dans les gestes. – Lieu où l'on sert à boire.
5- Première femme. – S'agitant beaucoup.
6- Plisser. – Précipitation d'eau.
7- Terminée en pointe. – Unité de mesure de travail.
8- Ville d'Italie. – Relatif au rein.
9- Gynécologue français (1830-1898). – Chef-lieu de la Dôme.
10- Effleurant, fignolant. – Mesure chinoise.
11- Sens moral personnel. – Chargeras en remplissant.
12- Marque de fabrique. – Procédé habile et déloyal.

VERTICALEMENT

1- Recueillir une énergie. – Poisson dans la Manche.
2- Personne qui veut réussir à tout prix. – Personnel.
3- Se dit de méthodes pour obtenir des résultats.
4- Filet pour prendre des oiseaux. – Bois noir et précieux.
5- À la fin de la messe. – Épais. – Pièce pour ouvrir une serrure.
6- Arbrisseau à fleurs blanches. – Échapper une parole.
7- Outil pour imprimer en relief. – Coupée très court.
8- Marquèrent de taches.
9- Résisté à une envie. – Exercer une action en justice.
10- Se déplaceraient d'un lieu à un autre. – Facile à traverser.
11- Récitera avec peine. – Fatigué, dégoûté.
12- Sot, dadais. – Terre très argileuse.

RÉPONSES DU N° 958



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	P	P	R	I	S	■	I	N	T	E	R
2	P	A	R	A	T	O	N	N	E	R	R	E
3	P	R	E	S	E	L	E	C	T	I	O	N
4	R	A	D	E	■	D	U	E	■	E	T	E
5	E	M	I	S	S	E	S	■	P	R	I	E
6	T	E	C	■	T	E	S	T	E	E	S	■
7	A	D	A	G	E	S	■	O	R	■	E	T
8	S	I	T	A	R	■	F	R	I	C	■	R
9	■	C	I	L	I	C	E	■	L	A	P	E
10	C	A	V	A	L	E	N	T	■	N	E	S
11	A	L	E	N	E	■	T	A	R	O	T	S
12	L	E	S	T	■	H	E	B	E	T	E	E

Danielle Sturk au service de la mythologie familiale

L'art de ranimer des bouts de mémoires

Vous souvenez-vous du *El Toro*? C'était jusqu'au milieu des années 1970 un *diner* situé au coin de la rue Marion et de la route Dawson. Aucune image d'archives n'en témoigne aujourd'hui. C'est ce lieu, où ont travaillé sa mère, ses oncles et ses tantes, que la cinéaste Danielle Sturk fait le pari de faire revivre.

Valentin CUEFF

vcueff@la-liberte.mb.ca

Dans une petite salle des locaux du Winnipeg Film Group, plongée dans la pénombre, les cinéastes Danielle Sturk et Rhayne Vermette s'affairent autour d'une imposante machine, articulée autour d'une caméra, dont l'objectif est tourné vers une table de montage.

Sur la table, dans un cadre, on découvre un décor composé d'éléments en papier : un restaurant, un homme attablé, une serveuse, une vache, et une enseigne : *El Toro.*

Avec cette machine, appelée Oxberry, les deux artistes utilisent la technique d'animation en volume (*stop-motion*) : elles prennent une photo du cadre, puis déplacent les éléments du décor de quelques millimètres, et répètent le geste, pour créer l'action.

Un art visuel que la réalisatrice bonifacienne n'avait encore jamais exploité. Danielle Sturk ne souhaitait pas se limiter à un seul média pour redonner vie au restaurant où a travaillé la famille de sa mère dans les années 1960 et 1970.

« C'est d'abord une histoire audio que j'ai composée, après cinq ans d'entrevues avec ma mère et ses sept frères et sœurs, qui parlent de ce *diner* disparu, tenu par mes grands-parents. Un petit édifice de rien, entouré d'abattoirs, où les camionneurs venaient manger. »



À partir de témoignages audio, Danielle Sturk va dessiner, découper, composer des images pour donner vie à un restaurant familial de Saint-Boniface qui a fermé au milieu des années 1970.

photo : Valentin Cueff

Avec ces témoignages pour point de départ, la réalisatrice souhaite recréer le lieu en utilisant pas moins de quatre style visuels différents : prises de vue réelles, animation en volume, animation 3D et maquettes.

Pour réussir son pari, elle a convoqué les efforts d'autres artistes (1), parmi lesquels l'artiste Rhayne Vermette pour les séquences en *stop-motion.*

« Les autres artistes n'apportent pas juste leur expertise, mais aussi leur style d'animation. Ils rentrent dans la vision de l'histoire et la desservent. On compose ensemble. »

L'œuvre finale, qui n'a pas encore de date de sortie, sera un documentaire d'environ 45 minutes à caractère biographique, découpé en neuf chapitres. La cinéaste y mêle les perspectives de chacun des membres de sa famille maternelle, sans se fixer sur une seule version de l'histoire.

« J'ai entendu pendant des années des histoires romantiques de cet endroit. J'ai trouvé ça tellement coloré, je voulais l'animer en mélangeant les couleurs. Pour moi les différents arts visuels qu'on emploie sont comme les différents points de vue des enfants.

« Et puis il y a tout le folklore qui s'est développé à travers les années, quand on raconte et reraconte ces histoires. Je suis tombée en amour avec ce genre de mythologie familiale. »

Pour Danielle Sturk, il est évident que la voie de l'abstraction pour évoquer *El Toro* permet d'en dire plus. Et, d'une certaine façon, de créer son propre souvenir du restaurant.

« J'étais déçue qu'il n'y ait pas de photos d'archives. Mais ça nous permet une liberté d'interprétation. Entre les scènes dramatiques, la maquette, et ce décor, ce n'est pas exactement le même lieu. Quand mes oncles et tantes se souvenaient, par exemple, d'un poste de radio, pour certains il était bleu, pour d'autres il était rouge. Dans le film, je vais utiliser les deux couleurs. »

Vers 1975, ses grands-parents ont mis la clé sous la porte et sont partis vivre à Calgary. Pour Danielle Sturk, la perspective de sa mère, aînée de la famille, sur ce lieu où elle fut serveuse, est particulièrement intéressante.

« Ma mère avait écrit une courte histoire là-dessus. Elle avait gagné un prix au Winnipeg Free Press. À l'époque elle avait une attitude assez snob envers la place. Elle voulait aller à l'université, quitter ce lieu et cette classe travailleuse. À la fin, quand ils ont démoli l'endroit, elle a réalisé qu'elle avait beaucoup appris de ces gens-là. »

(1) Les illustrations utilisées pour les séquences d'animation en volume sont de Diana Thorneycroft. Les maquettes ont été réalisées par Peter Graham. Pour l'animation 3D, Danielle Sturk va collaborer avec Stephanein Boulet.

Un Festival « Hé! Ho! » en couleur!

Une fin de semaine à guichets fermés a conclu cette 49e édition du Festival du Voyageur. Entre l'incontournable tire à l'érable, la compétition de soupe aux pois et les concerts jeunesse, les enfants ont pu profiter du beau temps pour faire de la luge et jouer en extérieur. Une première cette année : le Festival a accueilli la communauté LGBTTQ* lors de la soirée Fierté du Voyageur, qui a connu un franc succès. La nouvelle famille des Voyageurs officiels a aussi été dévoilée : Liliane et Robert Régnier, et leur deux filles, Anne-Sophie et Jasmine remplacent l'équipe Perron-Beaudry.

Texte : Valentin Cueff et Morgane Lemée • photos : Valentin Cueff, Morgane Lemée, Manella Vila Nova


L'incroyablement talentueuse Faouzia.


Marcelle et Gabriel Forest, ancienne famille officielle du Festival.


La nouvelle famille des Voyageurs officiels : Liliane, Anne-Sophie, Robert et Jasmine Régnier.


La fratrie Gendron, du plus petit au plus grand : Vincent, Rosalie, Cédric et Jean-Michel.


Julien Desaulniers (à droite) remet le prix du jury de la meilleure soupe aux pois à l'équipe du restaurant King+Bannatyne.



Purple Haze et Pharaoh Moans ont assuré le spectacle à la soirée Fierté du Voyageur.


Daniel Jordan, du groupe Retro Rhythm Review.


Jesse Coelho de Boucher Bouchée propose sa soupe aux pois aux festivaliers.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella mvilanova@la-liberte.mb.ca





Le groupe La Concorde enchante les écoliers

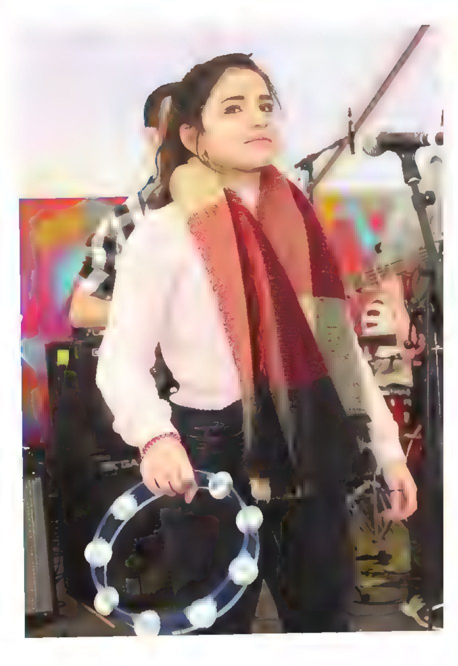
Musique – Célébration – Partage

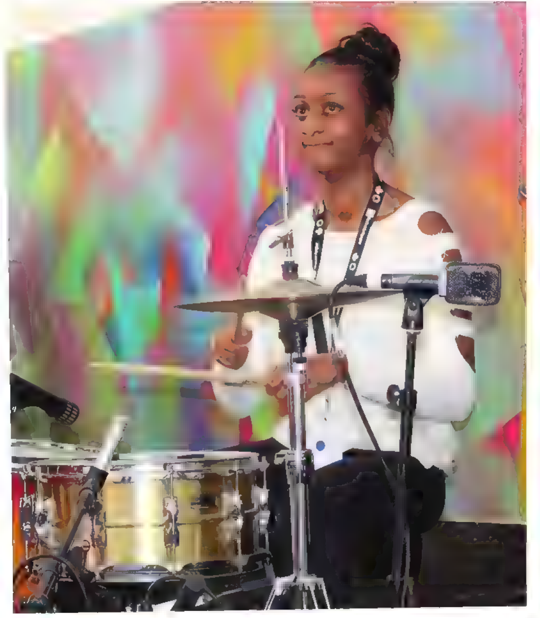


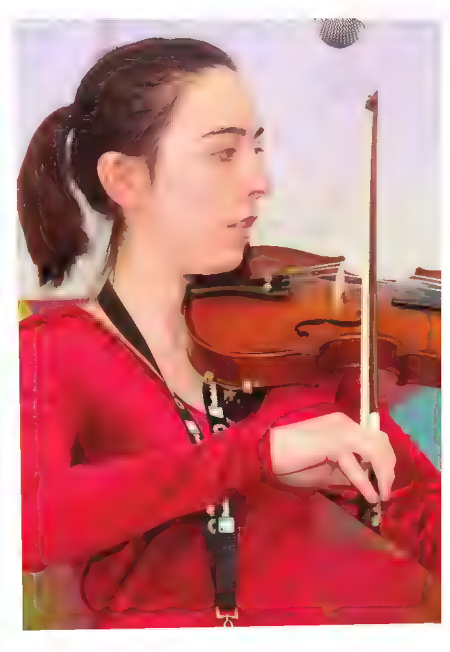




Sept élèves de 10e année et 11e année de l'École La Source ont quitté Shilo le 22 février pour le Parc du Voyageur à Saint-Boniface. Dans la tente La Prairie, leur groupe, La Concorde, a assuré l'animation à l'heure du diner avec trois sets musicaux. Composé d'Arthur Blakely à la basse, de Mathieuw Blakely au chant, d'Alex Deschambault à la guitare, de Steffy Palaho à la batterie, de Natalia Penner au piano et au chant, de Valentina Santos au chant et au tambourin et d'Aimée Vrignon au violon, le groupe s'est ensuite produit à la Chicane Électrique.









Emma Szklarczuk,
6e année,
École Taché

« J'aime le fait que l'école soit en français et que les enseignants nous acceptent. Ils nous corrigent si on parle une autre langue, mais sont très respectueux envers nous. J'aime les différentes cultures qu'on trouve à l'école. Je suis la plus grande à ma garderie, et quand je vois les enfants de la garderie à l'école, je les rassemble et on marche ensemble. »



Le 16 février, l'École Lagimodière a accueilli la communauté pour un déjeuner aux crêpes à l'occasion du Festival de Voyageur. Dès 6 h du matin, les bénévoles étaient à la tâche pour servir les premiers déjeuners à 7 h. Au total, plus de 350 déjeuners ont été distribués gratuitement. Les élèves ont assuré l'animation avec des présentations de toutes les classes.

Jours de Plaine a vécu le Festival à Laurier : des témoignages

Traditions – Famille – Divertissement





Le 20 février, l'École Jours de Plaine a ouvert ses portes pour une Soirée fléchée, qui a réuni petits et grands autour des cultures francophone, métisse et autochtone.

Pour la deuxième année consécutive, l'École Jours de Plaine a réuni élèves, familles et communauté à une Soirée fléchée, organisée le 20 février dans l'esprit du Festival du Voyageur. Cinq élèves de l'école partagent leur expérience.

Amy Gudmundson, 8e année.

« J'aime les Soirées fléchées, parce que c'est un moyen de célébrer la culture francophone et métisse. On peut passer une soirée de plaisir en français avec nos amis. C'est bien d'avoir cette soirée dans la communauté, parce que la plupart des activités sont organisées en anglais. C'est une bonne façon de célébrer notre francophonie à l'école.

« Avec notre groupe musical, Les Filles des Plaines, nous avons présenté nos chansons. On a aussi pu suivre des enseignements autochtones, un atelier sur la fourrure et un atelier pour apprendre à fabriquer du bannock, comme à l'époque des voyageurs. Emilie McKinney est venue de Notre-Dame-de-Lourdes pour présenter de la danse autochtone, et les Ivan Flett Memorial Dancers ont fait de la danse métisse. On a eu beaucoup de chance de pouvoir organiser tout ça. »

Lauren Bray, 12e année.

« Les années précédentes, nous avions des activités sur le thème du Festival, mais les Soirées fléchées sont une nouveauté. Ça permet d'apporter le Festival du Voyageur chez nous. Et ça nous tient à cœur, parce que les personnes qui y participent viennent d'ici. On connait plus de monde, parce que c'est notre communauté.

« Cet évènement offre plus d'opportunités d'activités culturelles pour les écoles éloignées de la ville, pour lesquelles c'est plus difficile de se rendre au Festival. Avec la Soirée fléchée, tout le monde peut participer. »

Charlee Rox, 6e année.

« La Soirée fléchée était très amusante. C'était vraiment festif, il y avait beaucoup d'activités et ça a vraiment retenu notre attention. J'ai préféré manger la tire, mais j'ai aussi aimé quand nous avons joué avec notre groupe musical.

« Une fête comme ça, c'est important parce que ça garde la culture dans notre école. Ça nous donne aussi un moment pour penser à ce qui serait arrivé si on n'avait pas eu les Voyageurs et les Autochtones. »

Sarah Raffray, 5e année.

« À la soirée, il y avait un grand souper avec de la tourtière et des hot-dogs. Je suis venue avec ma famille et on a discuté avec d'autres personnes. C'était bien de partager un moment tous ensemble. J'étais avec ma famille tout le temps, et ça m'a beaucoup plu.

C'est la deuxième Soirée fléchée à laquelle je participe. J'ai beaucoup aimé les danseurs et l'activité sur les fourrures. Il y avait celles de bison, de lapin, de raton-laveur. Avec les fourrures, les voyageurs faisaient des tuques et des couvertures. »

Gracie McLaughlin, 6e année.

« L'année dernière, la soirée avait lieu à la salle communautaire. Cette année, on l'a faite à l'école. J'ai préféré comme ça, parce que je suis plus habituée à notre école. Cette fois, tout était au même endroit. J'y suis allée avec mon frère, ma sœur, ma mère et ma grand-mère. J'ai joué de la guitare, et ils sont venus me soutenir. C'était important pour moi, parce que j'aime être avec eux. »



LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 2 mars
Finale de la LISTE,
Salle Académie à l'Université de Saint-Boniface.

Du 2 au 4 mars,
Camp JMCA Nord,
9-12e, Camp Moose Lake.

Du 5 au 7 mars,
Camp Chauffez le four,
élèves de la 5e et de la 6e années,
Camp Moose Lake.

Le 7 mars,
Championnats divisionnaires de basketball.

Le 7 mars,
Soirée Portes ouvertes au Collège Louis-Riel, 19 h.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 28 février à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

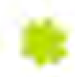
Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 21 mars à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Du 5 au 9 mars,
Semaine de relâche
pour l'École communautaire La Voie du Nord.

Le 9 mars,
Congé pour tous sauf
l'École communautaire La Voie du Nord,
Journée d'administration.





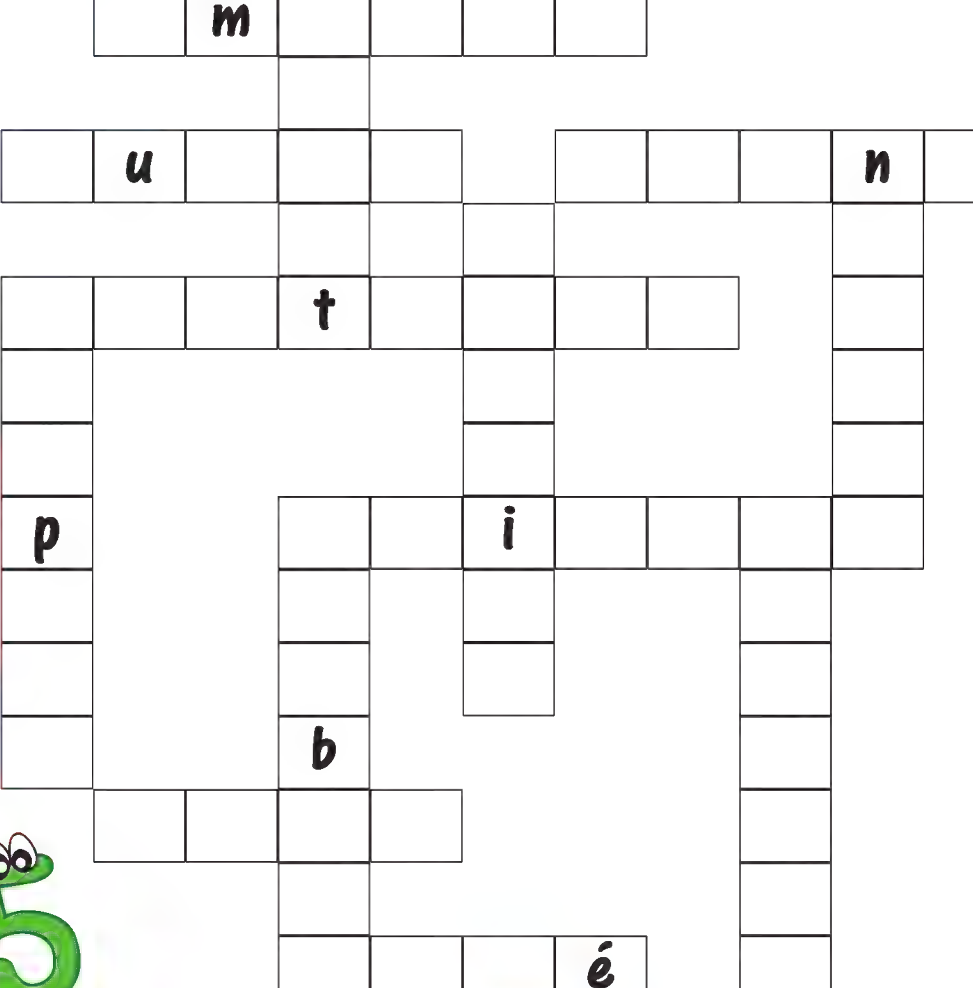


LES NOMBRES

1 MOTS ENTRECROISÉS

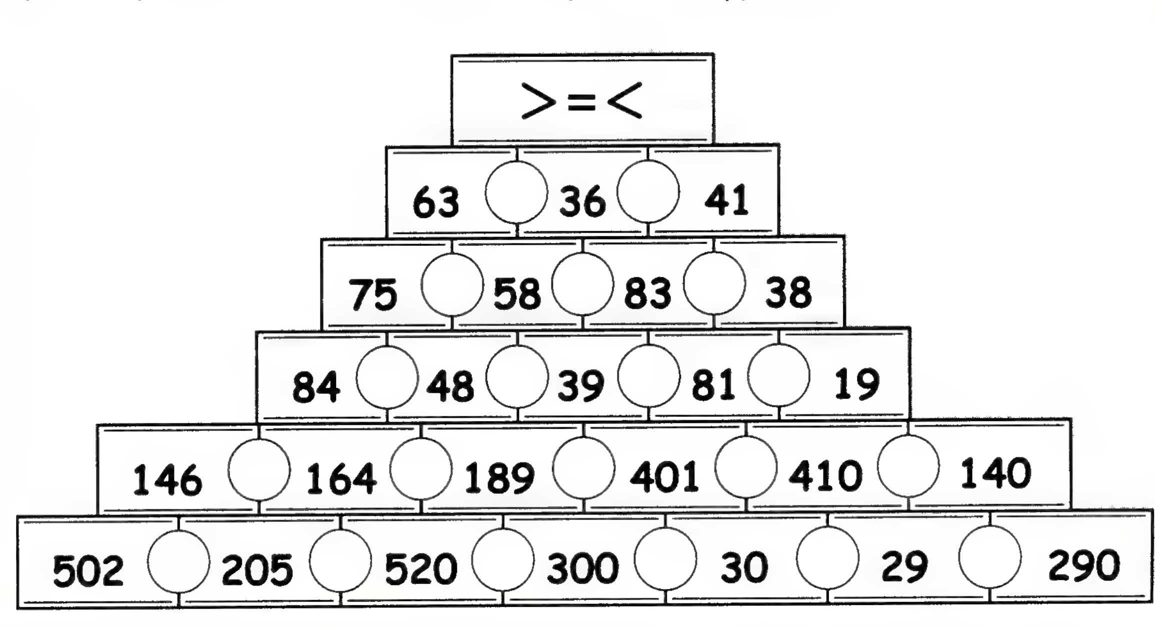
Écris chaque mot au bon endroit dans la grille. J'ai placé quelques indices pour t'aider.

- ❍ CENTAINE
- ❍ CHIFFRE
- ❍ COMBIEN
- ❍ COMPTER
- ❍ DIZAINE
- ❍ GRAND
- ❍ IMPAIR
- ❍ NOMBRE
- ❍ PAIR
- ❍ PETIT
- ❍ RÉSULTAT
- ❍ SUITE
- ❍ UNITÉ



2 LA PYRAMIDE

Ajoute le symbole > ou = ou < sur chaque rangée de cette pyramide.



3 NOMBRES PAIRS

Colorie les triangles qui contiennent un nombre pair.

1 / 2	8 / 12	4 / 6	3 / 14
10 / 6	5 / 7	11 / 9	18 / 2
13 / 17	3 / 11	1 / 20	6 / 9
15 / 21	7 / 12	4 / 3	11 / 7
1 / 16	8 / 21	15 / 17	25 / 19
2 / 8	4 / 26	10 / 18	6 / 2



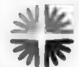
SOLUTIONS :

1. impair, suite, grand, centaine, chiffre, pair, unité, dizaine, nombre, compter, combien, petit, résultat

2. 63 > 36 < 41 ; 75 > 58 < 83 > 38 ; 84 > 48 > 39 < 81 > 19 ; 146 < 164 < 189 < 401 < 410 > 140 ; 502 > 205 < 520 > 300 > 30 > 29 < 290

Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204-237-4823





Actionmarguerite

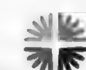
Service & Compassion

Médecin

Responsable d'assurer les services médicaux à 40 résidents vivant au 185, rue Despins, Winnipeg

Travaille étroitement avec une équipe interdisciplinaire à prodiguer des soins primaires et médicaux à une clientèle gériatrique francophone. Participe à un service d'appel de 11 médecins avec rémunération médicale.

Pour plus d'information, contacter
Charles Gagné, directeur général
cgagne@actionmarguerite.ca



Actionmarguerite

Service & Compassion

Coordinateur (trice)

du perfectionnement du personnel et des services en langue française (0,8 ETP, terme de deux ans)

Responsable d'assurer la coordination du perfectionnement du personnel et d'encadrer le travail lié à l'offre active des services en français, et d'appuyer les programmes et services afin de renforcir les capacités et le leadership.

Pour plus d'information :
www.actionmarguerite.ca/fr/carrieres/offres-demploi/

Faites parvenir votre demande à action@actionmarguerite.ca



est à la recherche d'un(e)

PRÉPOSÉ(E) AU MAINTIEN
Poste à temps plein

QUALIFICATIONS :

- certificat/diplôme en menuiserie/électricité ou autre métier connexe désirable;
- 3 à 5 ans d'expérience en maintien d'immeubles ou emploi semblable;
- pouvoir s'exprimer facilement en français et en anglais;
- connaissance des technologies informatisées en maintien.

SALAIRE : selon la convention collective.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT AVANT LE 3 MARS 2018 À :
Michelle Brémaud, secrétaire à la direction
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
mbremaud@villayouville.ca



ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) AUX SERVICES PASTORAUX

L'Archidiocèse de Saint-Boniface recrute un(e) adjoint(e) administratif(ive) à temps plein.

L'objectif principal de ce poste est de :

- fournir un support administratif au personnel des Services pastoraux, au directeur des services pastoraux et à différents comités dans le domaine pastoral;
- gérer le Centre de ressources (bibliothèque);
- coordonner les services de traduction (anglais<>français) du Centre diocésain.

Le salaire dépendra de l'expérience et des compétences du/de la candidat(e) sélectionné(e).

La date limite de dépôt des candidatures est **le 7 mars 2018**. Vous pouvez consulter la description détaillée de ce poste sur le site web du diocèse : **www.archsaintboniface.ca**

Pour plus de détails,
contactez le **directeur des ressources humaines**,
Randy Cameron : 204-594-0292 ou
rcameron@archsaintboniface.ca



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Interprète-traducteur
Type d'emploi : régulier, à temps plein
Ministère : Développement durable Manitoba
Numéro de l'annonce : 33615
Date de clôture : le 12 mars 2018
Échelle de salaire : de 71 983 $ à 90 858 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

La Direction du service de traduction cherche à ajouter un interprète-traducteur expérimenté à son équipe. L'interprète-traducteur fournit des services d'interprétation simultanée et consécutive de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais à tous les ministères et organismes du gouvernement du Manitoba, aux tribunaux judiciaires, aux tribunaux administratifs et à l'Assemblée législative. Le poste offre également des services de traduction de l'anglais vers le français de textes provenant de tous les ministères et organismes du gouvernement du Manitoba, de l'Assemblée législative et des tribunaux, en particulier pour des documents qui sont de nature plus urgente, délicate et complexe. En tant que traducteur de niveau principal, le titulaire du poste révise aussi les textes traduits par des membres du personnel et des traducteurs pigistes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : https://jobsearch.gov.mb.ca/

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 33615
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330, av. Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez inscrire votre nom et le numéro de l'annonce sur la ligne de mention objet de votre demande.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.



RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**



NÉCROLOGIE

Monique Sylvie Couture

31 mars 1978 – 19 février 2018



C'est avec grande tristesse que nous annonçons le décès de notre chère Monique. Entourée de sa famille, elle nous a quittés le lundi 19 février 2018 pour rejoindre ses grand-parents : Jean et Lillian Gatin, Roland et Marthe Couture.

Monique laissera un grand vide dans la vie de ses parents Jeannette et André et dans celle de son frère Joel, sa belle-soeur Lisa, ses neveux Damien et Alex. Elle laissera aussi un vide dans la vie de ses tantes, oncles, cousins et cousines, ses nombreux ami(e)s et élèves, et son ami Matt.

Elle a dû surmonter plusieurs obstacles durant sa vie, mais son plus grand défi fut de survivre dans un monde de voyants. Son attitude positive et son optimisme lui ont permis de surmonter ces obstacles et de réaliser ses rêves. Monique a donc obtenu un baccalauréat en musique, un baccalauréat en éducation, ainsi qu'une maîtrise en études pastorales. Sa carrière d'enseignante de musique et de directrice de chorale lui ont permis de toucher et d'inspirer de nombreuses personnes de tous âges avec sa joie de vivre et son sens de l'humour. C'est sa foi en Dieu qui l'a soutenue durant sa vie car Monique savait que Dieu avait un plan pour elle.

Nous tenons à remercier de tout cœur toutes les personnes qui ont soutenu Monique et sa famille avec amour et compassion pendant plusieurs années.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 24 février à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Au lieu d'offrir des fleurs, ceux et celles qui veulent faire vivre la mémoire de Monique sont encouragés à faire un don au "Fonds Monique Sylvie Couture" chez Francofonds Inc, qui versera des bourses d'études en musique, au 204-237-5852 ou sur www.francofonds.org.

Repose en paix chère Monique.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

Évènements et activités :

- 1er mars • Vernissage – Carrées et Paysans • La maison des artistes • 204-237-5964
- 1er mars • Vernissage – Vie nocturne • La maison des artistes • 204-237-5964
- 1er-17 mars • Les allogènes • Théâtre Cercle Molière • 204-233-8053
- 1er mars • Service Canada à Saint-Norbert • Talbot et Associés • 1-800-622-6332
- 1er mars • Soirée chansonnier avec Edouard Lamontagne • USB • 204-233-0210
- 3, 10 et 17 mars • Portraits en peinture avec Xavier Mutshipayi • La maison des artistes • 204-237-5964
- 5 mars • Session d'information – Oui, j'appuie l'éducation en français • École régional Gabrielle-Roy • 204-233-2556
- 6 mars • Levée de drapeau • ancienne Hôtel de Ville de Saint-Boniface • 204-233-2556
- 6, 13, 20 et 27 mars • Mârdi jazz • CCFM • 204-233-8972
- 6, 13 et 20 mars • Atelier – Goûter au changement • Accès Saint-Boniface • 204-940-1150
- 7, 14 et 21 mars • Atelier – Avoir un bébé au Canada • Accès Saint-Boniface • 204-940-1150
- 7 mars • Session d'information – Oui, j'appuie l'éducation en français • Centre Caboto • 204-233-2556
- 8 mars • Conférence Robert-Painchaud • USB • 204-233-0210
- 9 mars • Atelier – Manitoba à son MEILLEUR • USB • 204-237-1818 p.315
- 11 mars • Tournée d'humour au rural – Laurier • La Grange • 204-233-2556
- 13 mars • Tournée d'humour au rural – Saint-Claude • Centre communautaire Saint-Claude• 204-233-2556
- 14 mars • Tournée d'humour au rural – La Broquerie • Club de l'amitié • 204-233-2556
- 14 mars • La polyvalence dans les Arts… Parlons-en! • CCFM • 204-233-8972
- 15 mars • Tournée d'humour au rural – Saint-Pierre-Jolys • Cabane à sucre • 204-233-2556
- 15 mars • Dialogues avec Herménégilde Chiasson • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 16 mars • Atelier de danse folklorique française • Union Nationale Française • 204-202-4897
- 16 mars • Tournée d'humour au rural – Île-des-Chênes • École régional Gabrielle-Roy • 204-233-2556
- 17 mars • Forum Jeunesse • Accueil francophone • 204-975-4250
- 17 mars • La tournée des Rendez-vous de la francophonie au CCFM • CCFM • 204-233-2556
- 18 mars • Brunch Gabrielle-Roy • Maison Gabrielle-Roy • 204-233-2556
- 19 mars • Dîner-rencontre • CCFSB • 204-235-1406
- 20 – 24 mars • Théâtre – Projet 200 • USB • 204-233-0210
- 20 mars • Journée internationale de la francophonie
- 20 mars • Levée de drapeau • Hôtel de Ville de Winnipeg • 204-233-2556
- 20 mars • Soirée francophone • Strong Badger Coffeehouse • 204-500-1382
- 21 mars • Vidéoconférence offert par le CNFS • USB • 204-233-0210

Programmations :

- **Lundis** • Soccer libre en français
- **Lundis** • Rencontre Weight Watchers en français
- **Vendredis** • Atelier de sensibilisation de l'Accueil francophone
- **Jours de semaine** • CPEF
- **Jours de semaine** • Santé 55+
- **Jours de semaine** • Club de Natation du DAS

Expositions d'art :

- **Imperceptibilité** • CCFM
- **Carrées et Paysans** • La maison des artistes visuels francophones
- **Vie nocturne** • La maison des artistes visuels francophones

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca



SFM
Société de la francophonie manitobaine

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

RHÉAL CHARTIER

Productivité cachée

« Et ça te donne quoi ton temps passé à l'École Sainte-Thérèse (St. Therese Institute)? Un diplôme, au moins? Comment ça va t'aider dans la vie? » Voilà le genre de questions qui me sont souvent posées lorsque j'explique aux gens le programme auquel je participe. Plusieurs personnes ne semblent pas comprendre la valeur de prendre une année qui est, dans un sens, passée à l'écart du monde. À Sainte-Thérèse, moi et une trentaine d'autres jeunes adultes venant d'un peu partout au Canada passons nos journées à vivre en communauté, avec un accent sur les études et la prière. La croissance personnelle de chaque membre de la communauté est vraiment l'objectif final. Quand je me suis inscrit au programme, pour prendre une année hors de l'université après avoir terminé mon bac en sciences, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre. Et à vrai dire, je ne crois pas que ce soit possible de comprendre pleinement la bonté de cette expérience sans l'avoir vécue. Pour ceux qui observent de l'extérieur, notre mode de vie quasi monastique peut paraître comme un gaspillage de temps, comme une vie naïve qui ne prend pas en compte le monde réel. Cependant, j'ose dire que ces gens-là ne perçoivent pas la démarche assez profondément.

Ici, j'apprends à vivre une vie intentionnelle, une vie dirigée vers mon but ultime, l'union avec notre Dieu d'Amour. Ici j'apprends à pratiquer la tâche du moment, ce qui veut dire apprendre à discerner à chaque moment ce que je suis censé faire, que ce soit être attentif au professeur, faire la vaisselle ou participer à un sport quelconque. Il faut comprendre que chaque moment de notre vie peut être un moment de rencontre avec Dieu, peu importe l'activité qui nous occupe. En effet, une vie chrétienne intégrée et satisfaisante nécessite que tout devienne une prière, autrement dit, que tout mène à Dieu, qui est la source de toute joie et de toute bonté. En cherchant à être uni avec Jésus dans tout ce que je fais, je lui donne la permission de transformer mes actions, aussi petites qu'elles soient (car tout est si minuscule face à Dieu), en grands actes d'amour. Nous vivons ici la spiritualité de sainte Thérèse de Lisieux, qui a compris avec humilité que la voie vers la sainteté est composée de petits actes faits par grand amour.

Ici j'apprends à grandir en caractère et en vertu. La vie en communauté est souvent parsemée de joie. Mais il y a aussi plusieurs moments difficiles, lorsque les personnalités différentes s'affrontent et que beaucoup de patience est demandée. Cela dit, les autres étudiants et les employés fournissent un filet de soutien qui favorise la croissance et la guérison de chaque individu. Tout le monde contribue à la formation de liens familiaux solides. Je sais que je peux compter sur mes frères et sœurs dans le Christ lorsque j'ai besoin d'encouragement ou lorsque je suis appelé à fournir un plus grand effort.

Non, mon temps passé dans ce milieu merveilleux ne va pas m'aider directement dans la poursuite de mon gagne-pain permanent. Non, il ne va pas me donner un baccalauréat ou de l'expérience en milieu de travail. Mais il va certainement m'aider à vivre une vie plus humaine. Est-ce que c'est un gaspillage de temps? Ça dépend de la perspective. Était-ce un gaspillage de temps lorsque Jésus a passé trois heures suspendues à une croix pour nous sauver? Ici j'apprends à voir la vie dans une perspective éternelle, en sachant que ce monde n'est pas la fin ultime. Et que si je ne vis pas d'abord pour Dieu, tout le reste perd sa signification.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

▶ Le Théâtre Montcalm est de retour

Une nouvelle équipe se charge du rire

Le Théâtre Montcalm ouvre de nouveau ses portes à Saint Jean-Baptiste. Après 26 ans d'existence, et donc 26 pièces à leur actif, le Théâtre Montcalm et ses bénévoles avait eu besoin d'une année sabbatique.

Morgane LEMÉE

mlemee@la-liberte.mb.ca

Comme l'explique Julie Legal, la présidente du comité culturel de Saint-Jean-Baptiste et comédienne au Théâtre Montcalm : « Les bénévoles impliqués depuis le début étaient un peu fatigués, et ont senti le besoin d'un nouveau souffle. Après un quart de siècle, c'est normal de laisser sa place aux autres.

« Cependant, avec le comité culturel, on ne voulait pas manquer notre coup. On voulait être à la hauteur de ce que nos aînés avaient mis en place. Pour bien faire, on a alors demandé à nos bénévoles les plus anciens de nous mentorer pendant un an, afin de faire une transition douce et naturelle. Le flambeau est passé et nous sommes fins prêts à présenter notre 27e pièce! »



De gauche à droite, Denis Foidart, Julie Legal et Alison Palmer, comédiens de la troupe du Théâtre Montcalm en pleine répétition, à quelques jours de leur grande première à Saint-Jean-Baptiste.

photo : Gracieuseté Julie Legal

Avec ses comédiens âgés de 16 à 60 ans, le Théâtre Montcalm revient sous un nouveau format. Cette année, ce n'est pas une, mais deux pièces qui seront présentées à la Salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste : *Le Bistrot du Hasard*, de Jean-Pierre Martinez, et *1 000 secondes*, par Thierry François (1). Entre les deux pièces sera présenté un spectacle de Suzanne Brémault et Martial Tougas. Les organisateurs promettent beaucoup de rebondissements, d'humour, de surprises et de rires, par souci des habitants de Saint-Jean-Baptiste, qui ont leur tradition théâtrale bien à cœur.

Julie Legal l'assure : « On choisit spécifiquement des comédies. On veut que les gens passent un bon moment, à beaucoup rire. On est tellement contents d'être de retour! On espère que les gens seront aussi heureux de nous revoir que nous le sommes de retourner sur les planches. »

(1) Rendez-vous les 2 et 3 mars à 20 h et le 4 mars à 14 h. *Le Bistrot du Hasard* dure 45 minutes et *1 000 secondes* dure 20 minutes. Prix des billets : adultes 15 $, étudiants 10 $. Billets disponibles à la succursale Caisse Groupe Financier de Saint-Jean-Baptiste, à la porte ou par réservation à Joanne, au 204-758-3146.

À VOTRE SERVICE

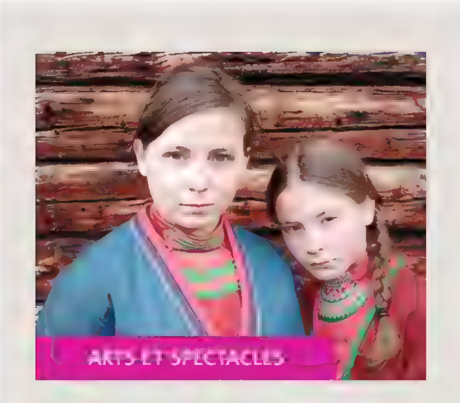
février 2018
vol. 58 | no° 6
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE



DANS LES COULISSES DU FESTIVAL FREEZE FRAME | 5



LE PARLEMENT JEUNESSE PANCANADIEN 2018! | 7



LES IMPACTS DES RADIATIONS CAUSÉES PAR LES TÉLÉPHONES PORTABLES | 9



Photo : Sarah Gagné • Texte : Sébastien Pelletier

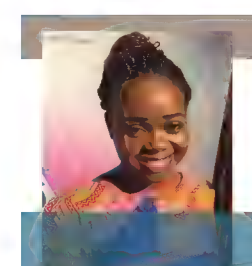
Du talent à revendre!

Le 8 février dernier, l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB) a organisé *L'USB a du talent*, qui a permis aux étudiants et étudiantes de l'USB de faire briller leurs talents sur la scène du centre étudiant Étienne-Gaboury! Hugor Zeng, grand gagnant de *L'USB a du talent 2017*, a enflammé la cafétéria du Café-Rencontre et réchauffé la foule qui a encouragé en beauté les concurrents et concurrentes inscrits à cette amicale compétition.

Rendez-vous à la page 10 pour découvrir le photoreportage de l'évènement où vous trouverez les heureux gagnants de la compétition qui ont eu la chance de se présenter au *Petit Canada 2018* lors du Festival du Voyageur le 22 février dernier!

Carnet de voyage

Les premiers jours d'une Camerounaise au Canada



Dorianne TCHIPGANG

aemedias@monusb.ca

Chaque année, pendant les rentrées d'automne et d'hiver, l'Université de Saint-Boniface accueille des étudiants venus de partout, mais surtout d'Afrique : un continent où il fait très chaud. C'est ainsi que, comme le veut la coutume, plusieurs étudiants sont arrivés cet hiver, ayant laissé derrière eux amis et familles dans le but de recevoir une formation de qualité. J'ai voulu partager avec vous, chers lecteurs, l'épopée de mon arrivée au Canada.

Chacun de nous a une histoire. Aujourd'hui, je vous invite à vous plonger dans la mienne.

Je me souviens du jour où papa m'a proposé d'aller étudier à l'étranger. Cette proposition m'est apparue comme une libération; le début d'une nouvelle aventure. Je me voyais déjà dans un autre pays en train de vivre une nouvelle vie qui, pour moi, serait la vie idéale. C'est ainsi que j'ai tout de suite accepté cette idée. Pendant plusieurs nuits, je me suis transportée dans ce futur pays « ailleurs » qui deviendrait bientôt mon « chez-moi ».

Tout s'est concrétisé lorsque j'ai reçu le fameux courriel tant attendu. Ce jour-là, j'ai eu l'impression que mon monde s'écroulait. J'ai ressenti à la fois un mélange de joie et de peur. La joie, car j'avais le privilège de faire des études à l'étranger dans un environnement où la technologie est de pointe et où les opportunités sont nombreuses, ce qui n'est pas à tenir pour acquis. De l'autre côté, cela voulait dire que je devais tout abandonner : ma famille, mes amis, bref, ma vie. C'est à ce moment que j'ai réalisé l'ampleur de ma décision.

C'était lors d'une matinée très ensoleillée que j'ai quitté mon beau pays, le Cameroun. Pour la première fois, toute seule, je devais affronter mes peurs, résoudre mes problèmes et surmonter mes difficultés. Le plus dur a été de quitter ma famille en larmes. Mes frères et sœurs et ma petite maman pleuraient. Jouant à la fille courageuse, je suis partie sans me retourner, mais, à l'intérieur de moi, j'avais le cœur qui saignait. Je ressentais de la mélancolie et une grande peur que je n'arrivais pas à définir, mais que j'ai finalement identifiée : la peur de l'inconnu.

Après plusieurs heures de vol, j'arrivais enfin dans ce nouveau pays, « la terre promise ». C'était là le début de mes difficultés. Tout était énorme et gigantesque; il y avait des gens de partout qui allaient dans tous les sens. C'était comme un jour au marché dans mon pays. Je ne comprenais rien et je n'arrivais pas à communiquer avec quiconque. Étant donné que je n'avais pas les mêmes codes de communication que les autres, ce qui est un élément clé des échanges interpersonnels, je me sentais perdue. J'avais envie de rentrer chez moi pour retrouver les miens. À ce moment-là, j'ai compris l'importance de la famille et pourquoi cette peur m'envahissait. Les miens me manquaient et je me sentais vide. Je n'avais jamais imaginé à quel point ça pouvait être dur de se séparer des personnes avec qui on a toujours partagé son quotidien. Eh oui, c'est difficile!

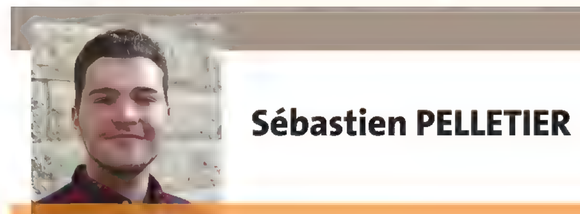
Une fois sortie de l'aéroport, je fis face à ce que j'appelle, jusqu'à aujourd'hui, mon plus grand adversaire, le froid. Je n'avais jamais vu un endroit aussi froid. Certes, il fait froid à l'ouest de mon pays, mais ce n'est rien comparé à ici. Tout le monde était couvert de telle manière que seuls les yeux étaient visibles. Je me suis sentie comme de la viande dans un congélateur. Tout était blanc et à la place de la poussière de mon pays, ici, c'était la neige. Oh mon Dieu! C'était tellement beau! Jamais je n'avais vu une scène pareille et je me sentais comme dans un nuage, car tout était blanc et splendide.

J'ai compris, à ce moment, que ce pays était mon terminus. Mes nuits étaient longues et difficiles. Tout était nouveau, de l'air aux draps dans lesquels je m'enveloppais. Je me réveillais toujours au milieu de la nuit en sueur parce que j'avais fait un cauchemar. Je ne pouvais pas passer une seule nuit sans que des larmes de solitude ne coulent.

Femme forte que je suis, je me lève désormais tous les matins avec un esprit de combattante prête à affronter le froid de la journée. Moins quinze degrés Celsius? Peu importe, car je suis une lionne et je dois faire honneur à ma tanière!

Actualité

PTPGP : Une porte vers l'économie du Japon



Sébastien PELLETIER

aemedias@monusb.ca

Exactement un an après que les États-Unis se soient retirés des négociations de l'accord de partenariat transpacifique, laissant le Japon comme la plus grande économie sur la table des négociations, le Canada a accepté une version modifiée de l'entente et la signera prochainement. Cette nouvelle version, nommée Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), a suscité beaucoup de controverse au Canada, malgré que le gouvernement libéral de Justin Trudeau maintienne que les intérêts canadiens ont été défendus et que cette entente est bénéfique pour les familles de la classe moyenne.

Le Canada et les dix membres restants de l'ancien Partenariat transpacifique (PTP) se sont entendus le 23 janvier sur un accord commercial révisé qui ira de l'avant sans les États-Unis, ouvrant de nouveaux marchés éloignés en cette période d'incertitude près de chez nous. Cet accord a lieu exactement un an après que le président américain Donald Trump ait retiré son pays de l'accord, laissant le Japon comme le plus grand joueur dans un nouveau pacte de 11 nations qui couvre deux hémisphères et inclut les deux voisins américains, soit le Canada et le Mexique.

Outre le Canada, les partenaires de la nouvelle entente sont l'Australie, le Brunei, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, le Singapour et le Vietnam. Plus important encore, l'accord donnera au Canada un accès à l'économie du Japon, la troisième plus considérable au monde. Les secteurs de l'agriculture, des produits de la mer et de la foresterie du Canada en tireraient quelques-uns des avantages les plus importants, selon des experts en commerce international.

L'accord a été le centre de discussion lors de deux jours de pourparlers de haut niveau à Tokyo et a été confirmé par le ministre du Commerce international, François-Philippe Champagne. Les partenaires concernés doivent maintenant concrétiser leurs paroles avec la signature de l'entente, et ce, d'ici le début du mois de mars. « Nous sommes heureux de confirmer la réalisation d'un résultat significatif sur la culture ainsi qu'un arrangement amélioré sur les automobiles avec le Japon, ainsi que la suspension de nombreuses dispositions de propriété intellectuelle qui préoccupent les intervenants canadiens [...] le Canada a toujours dit qu'il n'accepterait qu'un accord qui soit dans l'intérêt du Canada », a indiqué M. Champagne dans une déclaration.

Un autre représentant du gouvernement canadien a déclaré que M. Champagne avait fait pression sur ses homologues pour obtenir une exemption concernant les éléments liés à la culture qui faisaient partie de l'entente originale du PTP. Le fonctionnaire a déclaré que le Canada protégerait son secteur culturel dans l'accord mis à jour au moyen de lettres d'accompagnement juridiquement contraignantes avec chaque partenaire.

La composante automobile de l'accord risque cependant d'être plus controversée. Dans un secteur considéré comme essentiel à l'entente, le Canada a réussi à conclure un accord bilatéral avec le Japon pour résoudre les obstacles non tarifaires, y compris un mécanisme contraignant de règlement des différends. L'accord parallèle met en vigueur les engagements clés pris par le Japon envers le Canada et les États-Unis dans l'accord initial, mais qui avaient été perdus lorsque les États-Unis se sont retirés. Le nouvel accord comprend également un accord bilatéral avec la Malaisie pour ajuster les règles d'origine automobile et un autre accord est en cours de finalisation avec l'Australie.

Cependant, une grande association canadienne des pièces d'automobile a eu une réaction cinglante. Flavio Volpe, le président de l'Association des fabricants de pièces d'auto, a déclaré que cet accord amènerait le Canada dans une direction opposée à celle suivie par son client le plus important et son plus



photo : Gracieuseté Christopher Katsarlov

Monsieur François-Philippe Champagne, ministre canadien du Commerce international, suite aux pourparlers de haut niveau à Tokyo le 23 janvier 2018.

puissant voisin, les Etats-Unis, au milieu de négociations délicates. Il affirme que les États-Unis préconisent un nouvel Accord de libre-échange nord-Américain (ALENA), qui accroit les exigences en contenu national et qui exclut les pièces chinoises de l'Amérique du Nord, mais que l'accord renouvelé du PTP dirige le Canada et le Mexique dans le sens inverse en réduisant les exigences locales et en laissant plus de produits comme ceux de la Chine entrer dans la chaine d'approvisionnement. Il a fait remarquer que le commerce avec les 10 autres pays en question est dérisoire comparativement à celui avec les États-Unis. Il a accusé M. Champagne de chasser des éléments banaux, sans tenir compte de la façon dont cela pourrait affecter les négociations beaucoup plus importantes de l'ALENA. « Ce ne pourrait pas être une tentative plus stupide à un moment plus important », a-t-il déclaré dans une entrevue.

Le président d'Unifor, Jerry Dias, à la tête du plus important syndicat du secteur privé au Canada, a aussi rapidement dénoncé l'entente, affirmant qu'elle nuirait aux travailleurs. « Ce n'est pas un progrès pour les travailleurs, c'est une moquerie », a-t-il tweeté.

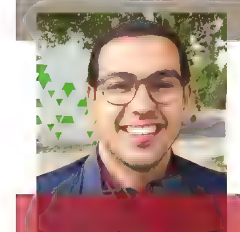
D'autres chefs de l'industrie, quant à eux, dont beaucoup avaient activement fait pression sur Ottawa pour s'engager dans l'accord pacifique, ont applaudi les nouvelles de l'entente. Dan Kelly, président et chef de la direction de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a tweeté que « le PTP offrira beaucoup de nouvelles possibilités aux petites entreprises canadiennes en cette période d'incertitude commerciale avec les États-Unis ». John Masswohl, de la Canadian Cattlemen's Association, a tweeté : « Excellente nouvelle pour les producteurs de bœuf du Canada et pour la création d'emplois au Canada dans son ensemble! Utile pour les négociations de l'ALENA aussi. »

Le ministre japonais de l'Économie, Toshimitsu Motegi, a déclaré que son pays expliquerait l'importance de l'accord à Washington dans l'espoir de persuader les États-Unis d'y adhérer. Il a dit que le nouveau PTPGP serait un « moteur pour vaincre le protectionnisme » émergeant dans certaines parties du monde.

Beaucoup ont cru que le PTP original avait subi un coup fatal quand Trump s'était retiré de l'entente durant sa première semaine en tant que président. Désormais, avec l'intention du Canada de signer le PTPGP, il semble clair que le Canada envisage des options de commerce qui n'incluent pas les États-Unis afin de réduire sa dépendance de son plus proche voisin, étant donné l'imprévisibilité de l'administration actuelle.

Affaires internationales

Africa United!



Adnane OUCHENE

aemedias@monusb.ca

La mondialisation est l'un des principaux phénomènes (sinon le principal) responsables de la situation économique mondiale actuelle, positive ou négative soit-elle. Le concept de mondialisation est très simple, il s'agit de bâtir un monde sans frontières où les biens (et services) peuvent circuler aisément et sans aucune contrainte. Autrement dit, il s'agit de signer des conventions et des accords entre les pays pour une réduction, voire même une exonération totale, des tarifs douaniers. Dans ce sens, le sujet qui ne cesse d'occuper la première page des journaux, et cela depuis un an, est la réintégration du Royaume du Maroc au sein de l'Union Africaine (U.A.) après 33 ans d'absence.

Le continent africain est connu pour l'abondance et la qualité de ses ressources naturelles, pour la jeunesse de sa population et surtout pour une situation économique des plus instables. Le Maroc est une monarchie depuis plus de 12 siècles, situé à l'extrême nord-ouest de l'Afrique et à 15 minutes à vol d'oiseau de son voisin européen, l'Espagne. Il s'agit d'un pays avec un emplacement géographique des plus enviables, ouvert sur la mer Méditerranée d'un côté, et sur l'océan Atlantique de l'autre. Il représente la porte de l'Europe vers l'Afrique et de l'Afrique vers l'Europe. indique Erika.

Le 30 janvier 2017, le roi du Maroc s'est déplacé à la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, pour l'annonce de la réintégration du Maroc dans l'U.A., qui compte 55 états membres, après une absence de 33 ans. Cette réintégration a fait couler beaucoup d'encre surtout de la part de la presse française et espagnole qui voit cela comme une menace pour leurs accords et leurs intérêts (ils représentent à la fois les premiers fournisseurs et clients du Maroc). Cette décision politique vient appuyer la volonté économique des états membres de cette union, car les chiffres tirent les ficelles dans le monde des affaires et tous les moyens sont bons pour donner un coup de pouce à l'économie de son pays.

La plupart des pays africains sont en voie de développement et essaient d'attirer les investisseurs étrangers pour faire tourner la roue économique. Dans ce continent, le taux de chômage atteint des chiffres inimaginables, les infrastructures (routes, autoroutes, écoles, hôpitaux, trottoirs, etc.) sont inexistantes, les offres d'emploi se font rares alors que les jeunes, qui représentent la grande majorité de la population, revendiquent le droit au travail. En d'autres mots, tout est à faire. La question qui se pose est : pourquoi attirer d'investisseurs étrangers si les Africains peuvent s'entraider et améliorer la situation de leurs pays par eux-mêmes?



photo : Gracieuseté Reuters

Le roi Mohammed VI annonce la réintégration du Maroc dans l'Union Africaine le 30 janvier 2017 à Addis Abeba, en Éthiopie.

Effectivement, les 55 états membres de l'Union Africaine vont unir leurs forces pour encourager l'abolition des frontières afin de favoriser la libre circulation d'une main d'œuvre jeune et avide de savoir. Cette liberté de circulation permettra la formation de nouveaux dirigeants et cadres, la création d'opportunités de travail, ainsi que le partage des expériences et du savoir-faire. De plus, les conventions et les accords de libre-échange entre les pays permettraient d'accroitre la productivité. Les articles produits en Afrique du Sud se vendraient au Maroc et les produits fabriqués au Sénégal seraient présentés sur les étagères d'une boutique au Gabon, par exemple.

En outre, au lieu de faire appel aux investisseurs étrangers pour financer ces gros projets, les gouvernements encouragent les entreprises locales. À titre d'exemple, Marjane (chaine de distribution), la Banque populaire, Attijariwafa Bank, Centrale Danone (anciennement Centrale laitière) et Wafa Assurance (filiale d'Attijariwafa Bank) sont toutes des entreprises marocaines qui ont ouvert des filiales dans une vingtaine de pays d'Afrique Subsaharienne.

Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant; ces compagnies de renommée transmettent leur savoir-faire aux entreprises locales par le biais des fusions ou par l'achat de 51 % des actions, favorisant ainsi l'expulsion des entreprises étrangères qui détiennent le monopole du marché et qui pratiquent une stratégie de prix élevés. D'autant plus, ce partenariat encouragerait les pays d'outre-mer à sous-traiter une partie ou la totalité de leurs productions en Afrique, grâce à une main- d'œuvre bon marché et de bonne qualité présente dans ce continent.

Le Maroc compte à son actif le plus grand port commercial d'Afrique, Tanger Med, ce qui facilite les exportations des produits en provenance des différents pays africains tels que les fruits et légumes vers la plupart des pays européens. En plus de l'aspect commercial, le tourisme joue un rôle très important dans l'économie du pays. Les touristes sont attirés par la stabilité politique et sociale, la diversité culturelle, l'infrastructure et les paysages époustouflants. Tous ces critères seront dès lors réunis en Afrique, ce qui lui permettra d'attirer les touristes et de stimuler son économie.

Bref, cette union présente un grand nombre d'avantages sur le plan économique, elle pourrait même encourager les états membres à passer du secteur primaire, basé sur l'agriculture et les mines, au secteur tertiaire, soit celui centré principalement sur les services.

Arts et culture

Dans les coulisses du festival Freeze Frame


Bailey PALAMAR
aemedias@monusb.ca

Qu'est-ce qui se passe au mois de mars où pendant huit jours on propose plus de 40 projections de films, un choix d'ateliers thématiques et plein d'autres beaux évènements? Le festival Freeze Frame. Ce festival de films bilingues pour enfants, jeunes et même adultes se déroulera du 4 au 11 mars 2018 au Centre culturel franco-manitobain. Pour ne pas manquer cette chance remarquable de voir des films hors de l'ordinaire, participez à cette 22e édition qui promet d'être époustouflante!


photo : Gracieuseté Swedish Film Institute

Une photo du film suédois *Sámi Blood* (Sameblood), traitant d'une fille (Sami) qui fait face à du racisme dans son pensionnat et qui doit abandonner sa culture et sa famille pour devenir la personne qu'elle veut être.

D'après Pascal Boutroy, le directeur artistique du festival Freeze Frame, le but « est d'exposer les jeunes à des films du monde entier qui montrent des réalités différentes et aussi des façons de raconter des histoires différentes. Les *blockbusters* américains reflètent beaucoup la société nord-américaine ainsi que la façon de raconter nord-américaine, dit-il, mais ils ne sont pas représentatifs de la diversité mondiale, même s'ils dominent les écrans autour du monde. Ce Festival aide les films qui ne sont pas diffusés dans les réseaux typiques à "trouver un public" et ces films viennent de partout ». Cette année, le Festival détient des films en provenance du Canada, de la Colombie, de la Suède, de la France, du Burkina Faso, de l'Italie, de l'Allemagne, du Brésil et d'autres pays.

Originaires de Montréal, M. Boutroy et sa femme, Nicole Matiation, ont déménagé à Winnipeg, la ville natale de Mme Matiation. M. Boutroy travaillait dans un organisme international de film et de télévision pour enfants et Mme Matiation avait de l'expérience dans l'organisation des festivals. Ils ont uni leurs talents pour mettre l'organisme Freeze Frame sur pied en 1996 et la première édition du Festival a eu lieu en 1997.

Le Festival se divise principalement en deux volets : les projections de films et les ateliers pratiques. Comme directeur artistique du Festival, M. Boutroy cherche passionnément de bons films pour enfants « qui racontent des histoires pertinentes ». Il fréquente parfois, dans cette quête, des festivals de films à l'étranger. Selon M. Boutroy, choisir les films « est vraiment la partie amusante du travail ».

Lors de ce processus de sélection, il essaye de son mieux pour faire en sorte qu'il y ait quelque chose pour toutes les personnes et tous les gouts. Par exemple, il choisit des films qui varient beaucoup en termes de genre et de style, comme des comédies, des films sérieux, des dessins animés et des films avec de vrais acteurs. Ainsi, il fait de son mieux pour trouver un équilibre entre les rôles de garçons et de filles et il tient compte des groupes d'âge.

« On considère que les enfants sont aussi des êtres intelligents qui sont capables de comprendre beaucoup de choses, mais il faut quand même leur présenter des films qui sont appropriés à leur niveau de développement », affirme M. Boutroy.

De plus, il cherche quelques films ayant des thèmes autochtones pertinents, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Un exemple de ceci est le film suédois *Sámi Blood* (Sameblood) qui traite des Samis (un peuple autochtone vivant au nord de l'Europe).

Les ateliers font partie intégrante du Festival et ils sont bien accueillis, surtout par les écoles. Ils sont offerts tous les jours de la semaine du Festival, à l'exception des fins de semaine. Parmi le choix d'ateliers offerts, ceux de l'animation sont les plus populaires. Il y a aussi des ateliers qui utilisent les nouveaux médias, tels que les jeux vidéo. Ainsi, une zone de médias permet d'explorer des projets de réalité virtuelle et pendant deux jours (un en français, un en anglais), les élèves auront l'opportunité d'assister à une foire aux métiers avec des associations professionnelles pour apprendre au sujet des possibilités d'emploi dans les domaines du film, de la télévision et des médias numériques.

Un point clé que M. Boutroy veut transmettre est que ce festival est une occasion très spéciale de voir des films uniques. Puisque ceux-ci se situent en dehors du courant principal, ils peuvent facilement rester méconnus. Avant la numérisation, ces films devenaient abîmés après plusieurs projections et n'étaient donc plus présentables. Même dans cette ère de la numérisation, la demande justifiant de les conserver n'est pas suffisante. M. Boutroy explique qu'il veut parfois ramener au Festival un film qui a été présenté cinq ou six années plus tôt. La même situation se répète, il cherche partout et il n'est pas capable d'en trouver une copie. Il le résume très bien dans ces mots : « On dit toujours qu'on peut tout trouver sur Internet, mais ce n'est pas vrai. »

Il y a deux façons de réserver une place au festival Freeze Frame. Le public général peut acheter des billets à la billetterie une heure avant une projection ou les réserver en avance par téléphone ou par courriel. Le Festival est ouvert à tous les enfants et les jeunes, et les adultes sont aussi les bienvenus. « Un très bon film pour jeunes, c'est aussi un très bon film pour adultes », affirme M. Boutroy.

Pour plus d'information au sujet du festival Freeze Frame, veuillez composer le 204-949-9355 ou envoyez un courriel à info@freezeframeonline.org.

Les bandes-annonces et l'horaire sont disponibles sur le site web du Festival à l'adresse www.freezeframeonline.org.

Communautaire

Mon expérience dans l'Escadron 573 Andrew Mynarski



Angelica VILORIA

[illegible]

Je suis fière d'être cadette dans l'Escadron 573 Andrew Mynarski de Winnipeg. Avec maintenant sept ans d'expérience dans ce programme, je veux ici vous présenter les immenses bénéfices qu'il m'a apportés et pourquoi on devrait encourager plus de jeunes à s'y inscrire.



photo : Angelica Viloria

Angelica Viloria, cadette de l'Escadron 573 Andrew Mynarski de Winnipeg (2017).

Parrainé par le ministère de la Défense nationale, le Programme des cadets du Canada est une initiative jeunesse dont la programmation est offerte gratuitement aux adolescents canadiens. Ce programme aide à développer chez les jeunes des compétences et des qualités de dirigeant au moyen d'incroyables expériences d'apprentissage, par exemple la manœuvre (exercices militaires) qui instille la discipline. Les effets bénéfiques d'un tel programme permettent de se préparer à une carrière militaire ou au marché du travail.

Le Programme des cadets du Canada comporte trois volets : les cadets de l'Air, les cadets de l'Armée et les cadets de la Marine. Ces trois volets sont offerts gratuitement aux adolescents canadiens de 12 à 18 ans. Ce programme est offert chaque année, une fois par semaine en soirée. Chaque volet a son propre uniforme et son propre programme d'instruction.

Les cadets de l'air ont vu le jour dans les années 1940, pendant la Deuxième Guerre mondiale, lorsque le gouvernement a organisé un groupe affecté à l'entraînement de jeunes hommes pour satisfaire à la demande élevée de pilotes. Ce n'est qu'après la guerre qu'on a vu s'établir des escadrons dans les provinces et les territoires du Canada. Aujourd'hui, il existe environ 456 escadrons comptant 25 000 cadets canadiens.

Le Programme des cadets est très bon pour développer non seulement des qualités de dirigeant, mais aussi la discipline et la communication avec le public. Au cours de mes années de contribution bénévole chez les cadets de l'Air, j'ai acquis d'importantes qualités de leadership que maintenant j'enseigne et que je valorise auprès des autres cadets de mon escadron.

La structure des cadets est semblable à celle des forces armées et leur système de rangs. Le premier rang est cadet de l'Air, le deuxième est cadet de l'Air de 1re classe, le troisième est caporal, le quatrième niveau est caporal de section, le cinquième niveau est sergent, et les rangs supérieurs sont sergent de section, adjudant de 2e classe et adjudant de 1re classe (plus haut rang où seulement un cadet est en charge). Pour avoir des promotions, l'assiduité ainsi que les compétences démontrées à chaque niveau sont capitales.

Dans l'Escadron 573 Andrew Mynarski, chaque vendredi, on commence à 18 h 30 et on finit à 21 h 30. En soirée, les cadets sont initiés à l'aviation et toutes ses composantes, ils apprennent les commandes de manœuvre, ce que sont les qualités de dirigeant et comment les développer, ils font du sport et même apprennent à tirer des fusils. En plus de toutes ces activités, l'escadron encourage les jeunes adolescents à s'inscrire à des compétitions, comme le biathlon, les débats provinciaux, les sports d'équipe contre d'autres escadrons, les performances musicales, l'adresse au tir, ou même à demander des bourses d'études en vue d'obtenir le brevet de pilote.

Les bourses d'études sont ouvertes à tous les cadets du programme qui auraient besoin d'aide financière pour des études postsecondaires au Canada. De plus, les cadets obtiennent un crédit au secondaire pour faire partie des cadets de l'Air.

Pendant l'été, des cours sont offerts pour chaque rang de l'escadron. Le nombre de cours offerts peut varier en fonction du niveau des cadets. Les cadets sont acceptés dans ces cours après une année du programme complétée et après avoir satisfait aux exigences qui s'appliquent. Ces cours sont offerts partout au Canada et les cadets de Winnipeg ont ainsi la chance de voyager avec les frais de transport, d'hébergement et de repas payés, et parfois même en étant rémunérés!

Les cours qui ont été pour moi les plus excitants sont la Bourse de pilotage de planeur, la Bourse de pilotage d'avion et l'échange international de cadets. Ces cours sont offerts aux cadets de 16 ans et plus de quatrième et cinquième niveaux. Les cours de pilotage de planeur et d'avion enseignent le pilotage en vue d'obtenir le brevet en plus d'être rémunérés! Une des étudiantes à l'Université de Saint-Boniface, Yvonne Si, a reçu son brevet de pilote l'an dernier. Les échanges internationaux permettent à un cadet de voyager dans un autre pays pour une durée de deux semaines pour connaitre des cadets étrangers, et partager, et s'imprégner d'autres cultures.

Les cadets de l'Air est un programme qui aide les jeunes à améliorer leurs interactions avec les autres et à devenir des citoyennes ou citoyens compétents, qui contribuent à la société canadienne. Promouvoir ce programme aux nouvelles et dans les médias pourrait grandement encourager les adolescents canadiens à s'y inscrire et ainsi jouir d'opportunités inouïes dans le futur.

En bref, le programme des cadets de l'Air est attrayant pour les jeunes qui commencent leur vie, pour devenir indépendants, acquérir des compétences et vivre des expériences extraordinaires pendant leurs années comme cadets. Avec ces compétences, ces expériences et cette discipline, tout leur est possible.

Communautaire

Le Parlement Jeunesse Pancanadien 2018!



Jason CEGAYLE

***Le Réveil* a rencontré Ariane Freynet-Gagné, étudiante dans sa deuxième année d'études à la Faculté des arts à l'Université de Saint-Boniface, pour parler au sujet de son expérience enrichissante au Parlement Jeunesse Pancanadien 2018 (PJP). Cet évènement jeunesse biannuel a eu lieu du 11 au 14 janvier à Ottawa.**

Plusieurs jeunes âgés de 16 à 25 ans de partout au Canada se sont réunis au cœur de la démocratie canadienne dans la ville capitale du pays pour participer à une simulation parlementaire organisée par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Pendant une fin de semaine, ces jeunes ont changé de chapeau. Ils ont joué le rôle de députés fédéraux et ont eu l'opportunité de débattre des projets de loi, d'adopter et de rejeter des motions, de participer à des périodes de questions et de se rencontrer en caucus.



photo : Gracieuseté Fédération de la jeunesse canadienne-française

La délégation du Manitoba au PJP 2018 à Ottawa.

Tous les participants, engagés dans leurs communautés respectives, sont venus de chaque coin du pays pour partager leurs différentes perspectives uniques sur une variété de sujets et de projets mis en lumière par les 12 membres du Cabinet avec lesquels les participants ont dû débattre à la Chambre des communes. Plusieurs projets de loi étaient proposés concernant la bio-ingénierie et la modification des gènes, le bonheur national brut et les frontières interprovinciales. À part le Cabinet, le PJP était composé de 92 députés, quatre pages et six journalistes, responsables de nombreuses tâches médiatiques.

Pour Ariane, vice-présidente du Conseil jeunesse provincial (CJP) et impliquée au niveau national lors de plusieurs évènements jeunesse comme les Jeux de la Francophonie Canadienne, participer à des évènements comme le PJP n'est pas inhabituel. Intéressée par le débat, lors du PJP, Ariane était dans le parti politique du gouvernement, un parti minoritaire. « J'étais plutôt de droite, donc je gardais en tête des valeurs plus traditionnelles lors du débat. C'est beaucoup de fun parce que tu débats non selon tes valeurs personnelles, mais celles du parti que tu représentes. Le défi est qu'il faut que tu joues un rôle tout en gardant les valeurs et la mentalité politique en tête », indique-t-elle.

Les prairies étaient bien représentées au PJP, particulièrement avec la délégation du Manitoba qui était composée de 11 participants : Emilie Morier-Roy, Stéphane Grégoire, Josué Marchildon, Jeannette Comte, Viviane DePauw, Min Yook Kim, Derrek Bentley, Ariane Freynet-Gagné, Marie-Eve Presber et Kess Dolski. Ces participants s'ajoutent à d'autres Manitobains, notamment l'honorable Simon Reimer et l'ancienne étudiante de l'Université de Saint-Boniface Chloé Freynet-Gagné qui était la très honorable Première ministre lors du PJP.

Les quatre jours à Ottawa n'ont pas seulement consisté en des simulations parlementaires. Quelques conférencières étaient invitées pour enrichir les perspectives des participants par rapport aux enjeux afin d'inspirer leurs débats. Une des conférencières était Michelle O'Bonsawin, avocate générale des Services de santé Royal Ottawa et professeure à l'Université d'Ottawa. Lors de sa conférence dynamique, Michelle a beaucoup parlé au sujet de ses expériences personnelles dans le domaine de la santé mentale, du droit au travail et de la protection de la vie privée.

Le PJP a aussi accroché l'œil du Premier Ministre, le très honorable Justin Trudeau, qui a partagé sur ses réseaux l'importance d'engager les jeunes dans la politique. Rayene Bouzitoun, participante au PJP en tant que députée, est membre du Conseil jeunesse du premier ministre et a agi comme porte-parole de Monsieur Trudeau en transmettant ses mots de félicitations et d'encouragement aux participants. « Chaque année, on essaie d'inviter Justin Trudeau pour qu'il vienne nous voir à Ottawa parce que plusieurs des participants aimeraient devenir ses collègues un jour », indique Ariane.

Bien sûr, un évènement jeunesse ne l'est pas sans les soirées d'activités culturelles. En particulier, les participants ont eu l'opportunité de visiter le marché By, un endroit iconique à Ottawa.

Le dernier jour, pour clore le PJP, les participants ont assisté à un gala au Musée canadien de l'histoire où d'autres conférenciers ont partagé quelques mots. Par la suite, fermé au public et réservé uniquement aux participants, ils ont eu l'opportunité de faire un tour du musée pendant le restant de la soirée.

Le PJP a en réserve quelques nouveautés pour l'édition suivante qui est prévue pour 2020. Cette année et celles qui l'ont précédée, le PJP a eu lieu, comme toujours, dans la Chambre des communes à Ottawa. La première nouveauté est que le prochain PJP ne se tiendra pas dans la Chambre des Communes. À partir de cette année, la Chambre sera fermée pour quelques années en raison de rénovations architecturales et artistiques de l'édifice. Une deuxième nouveauté est qu'Ariane a été nommée comme vice-première ministre pour le prochain Cabinet du PJP 2020. En fait, c'est la première fois que le Cabinet sera paritaire, c'est-à-dire qu'il y aura le même nombre de représentants femmes et hommes. Marquée par son expérience inoubliable au PJP, Ariane tient à inciter les jeunes à participer au prochain PJP. « N'importe qui peut y participer et tout le monde devrait le faire parce qu'une expérience comme le PJP va tellement ouvrir vos yeux à un autre monde, ce qui est tellement important pour le Canada et la démocratie ».

Pour plus d'information au sujet du PJP et d'autres projets et initiatives de la FCJF, veuillez visiter leur site Web à l'adresse www.fjcf.ca.

Débats

La mort assistée : polémique philosophique


Adnane OUCHENE
et
Sébastien PELLETIER
aemedias@monusb.ca

Nous sommes aujourd'hui sept milliards et demi d'êtres humains vivant sur cette belle planète. Sept milliards et demi, c'est énorme! Si on pense que nous n'étions au début que de petits spermatozoïdes engagés dans une course qui leur était prédestinée et devant traverser, en un temps record, une distance équivalente à 42 km pour féconder un ovule et ainsi former un embryon et ensuite un fœtus, c'est presque magique! Mais ce n'est pas tout. Tous, nous avons passé ou allons passer par les quatre étapes de la vie, à savoir l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et l'âge d'or. C'est ainsi que la vie se déroule. Ce magnifique cadeau que sept milliards et demi d'individus partagent n'est pas à prendre à la légère.

Malheureusement, au cours de notre existence, nous sommes assujettis à plusieurs facteurs externes perturbant le bon déroulement des choses; on pense, entre autres, à la maladie. L'état de la personne s'aggrave, toucher le fond devient une certitude et l'inaptitude vient augmenter son inquiétude. Dans ce cas, plusieurs personnes atteintes d'une maladie terminale et souhaitant soulager leur douleur ou remédier à leur souffrance ont recours à une nouvelle pratique pour mettre fin à leurs jours : la mort assistée. Elle est aussi appelée « suicide assisté » étant donné que la personne en question doit consentir à la procédure qui lui permettra de mourir de façon moins douloureuse et plus paisible que si elle choisissait de mourir de façon naturelle.


photo : Gracieuseté Thinkstock

Les discussions centrées sur la polémique de la mort assistée au Canada continuent d'évoluer et de se complexifier, et stimulent la réévaluation des valeurs morales propres à chacun.

Adnane : Contre la mort assistée

Tout d'abord, la mort assistée n'est pas, selon moi, dans l'intérêt supérieur de la personne. En effet, il se peut que le diagnostic soit erroné, que le patient ne souffre pas réellement d'une maladie terminale, ou qu'il n'ait pas reçu les bons soins et que sa souffrance puisse être allégée autrement. D'autant plus, l'erreur est humaine et nul ne peut prétendre avoir la science infuse. Il se pourrait qu'un médecin ne connaisse pas toutes les options de traitement qui pourraient être offertes à son patient, et que son collègue du département voisin puisse venir avec le remède.

De plus, le droit de mourir que le patient veut mettre en pratique impose au médecin le devoir de tuer. Ce dernier perd alors la sainteté que lui procure son poste, pour porter maintenant le masque de la mort; il devient à la fois une sorte de bourreau et de guérisseur. Même les personnes ayant un contact direct et quotidien avec le sang et les cadavres humains peuvent trouver que l'acte d'assister un patient dans sa mort n'est ni chose facile ni agréable. En Belgique, les médecins sont suivis en psychothérapie après chaque trépas. Il n'est pas rare de voir les blouses blanches belges prendre un jour de congé quand elles savent qu'une telle pratique a été mise en œuvre.

Une quantité innombrable d'associations et des milliers de cœurs charitables montrent un dévouement inestimable pour les personnes dans le besoin. Nous devrions mettre l'accent sur l'aide qui existe déjà pour les gens en détresse et les inviter à cogner aux bonnes portes pour qu'ils soient accueillis à bras ouverts. Trop de gens ont l'impression que demander de l'aide est une faiblesse. Je crois que le suicide ne devrait jamais être la solution, surtout lorsque la famille et les gens qui nous sont chers sont présents pour y assister.

J'ai espoir que, dans le futur, l'encadrement aux malades sera tel que les gens atteints de maladies graves n'envisageront plus le fait de s'enlever la vie et que, plutôt, ils trouveront l'aide dont ils ont tant besoin, au moment où ils en ont besoin.

Sébastien : En faveur de la mort assistée

La décriminalisation du suicide assisté vise à permettre à un adulte atteint d'une maladie fatale, informé des autres possibilités de soutien, de traitements et de soins palliatifs, de recevoir de l'aide pour mourir au moment qui lui parait opportun. Cette demande doit être répétitive et le malade ne doit pas souffrir de dépression. Dans ces conditions, la décision revient au premier intéressé : le malade.

L'autonomie du patient est un principe fondamental de l'éthique médicale. Nul ne peut imposer des examens ou des traitements sans le consentement du malade. Tout patient jugé compétent pour consentir aux soins peut refuser tout examen et tout traitement, même s'il met sa survie en danger. Quel principe moral permet alors d'imposer la vie aux patients qui n'en peuvent plus? Les partisans du suicide assisté par un médecin croient qu'il s'agit fondamentalement d'un choix individuel, qui ne devrait pas être limité par des lois. Ils croient que les individus ont le droit de prendre des décisions de vie ou de mort pour eux-mêmes sans l'ingérence du gouvernement.

Les partisans de la mort assistée réagissent à la peur d'être dans une terrible souffrance et d'être agonisants, d'être attachés à du matériel de survie et de devenir une source de fardeau financier ou émotionnel pour leurs familles. Ils craignent de devenir dépendants des autres ou d'avoir une très mauvaise qualité de vie. Malheureusement, notre système de soins de santé actuel et ses pratiques laissent parfois les gens souffrir déraisonnablement et inutilement en fin de vie.

Trop souvent, les gens souffrent de douleurs évitables et d'autres symptômes dans leurs derniers jours. Une telle souffrance peut se produire même avec de bons soins. Les gens préconisent un suicide médicalement assisté plus fiable pour se prémunir contre ces possibilités. Parfois, avoir un moyen de suicide limite l'anxiété et permet au patient de mieux profiter de la vie.

Une personne croyante peut remettre entre les mains de Dieu sa vie et sa mort. Toute personne croyante ou non croyante peut considérer que toute vie est préférable à la mort. Cela est tout à fait respectable. Par contre, nul n'a le droit d'imposer cette vision aux autres. C'est pourquoi je suis en faveur que les patients atteints d'une maladie terminale et en souffrance aient accès à une manière de mourir dans la dignité.

Santé

Les impacts des radiations causées par les téléphones portables


Kenan KAMANGA
aemedias@monusb.ca

Si on vous demandait de nommer les outils que vous considérez comme dangereux, mais que vous qualifiez d'utiles dans votre vie de tous les jours, vous ne penseriez surement pas à votre téléphone. Toutefois, une étude a récemment démontré que les téléphones portables sont l'un des outils parmi les plus néfastes à long terme.

La docteure Devra Davis, épidémiologiste et toxicologue, s'est récemment penchée sur le sujet des micro-ondes que produisent nos téléphones portables. Dans une entrevue qu'elle a faite, elle dit à ce sujet que les téléphones portables n'ont jamais été testés sur l'aspect concernant la sécurité à long terme.

Plusieurs organisations de santé telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se sont aussi penchées sur le sujet, car les micro-ondes produites par nos téléphones portables seraient susceptibles de provoquer le cancer. La D^re^ Devra Davis déclare que, selon ses recherches, le cerveau serait une des zones les plus touchées. Durant un appel téléphonique, on a tendance à mettre son téléphone à côté de l'oreille, ce qui, selon elle ainsi que plusieurs autres scientifiques, est néfaste, car la majorité (soit plus de 50 %) des radiations produites par les fréquences téléphoniques pénètre directement dans le cerveau. Il a été démontré que les enfants de trois ans et moins absorbent une plus grande partie des radiations comparativement aux adultes.

Les cellules en contact avec les micro-ondes seraient affaiblies graduellement. Les cellules d'un corps plus jeune seraient plus facilement affectées, selon le centre international de recherche sur le cancer (CIRC), ce qui rendrait donc les plus jeunes plus vulnérables par rapport aux moins jeunes. La docteure Devra Davis affirme que les symptômes d'un éventuel cancer se manifestent entre 40 et 50 ans plus tard suite à une utilisation prolongée des téléphones portables. « Smaller brain, more brain damage... », affirme-t-elle dans une entrevue.

Le cerveau n'est, bien sûr, pas le seul organe affecté. Selon la docteure Devra, toute zone de notre corps en contact direct avec un téléphone serait vulnérable et susceptible de contracter la maladie. Lorsque nous mettons les téléphones dans nos poches, par exemple, les radiations affecteraient les cellules de la peau et des organes génitaux aussi, et ces cellules seraient endommagées trois fois plus rapidement. Dans le cadre de son étude, la D^re^ Davis a observé un groupe de femmes qui avaient développé un cancer du sein, une maladie qui normalement toucherait plus facilement les femmes de cinquante ans et plus. Le constat est que le nombre de femmes en dessous de cinquante ans ont également contracté la maladie, sans en pour autant avoir d'antécédents familiaux, ni même les caractéristiques préalables connues pour prédisposer à la maladie. Cependant, le point commun entre grand nombre de ces femmes était le fait qu'elles mettaient leur téléphone dans la poche avant de leur chemise.



photo : Gracieuseté www.thyroidnosurgery.com

Des recherches démontrent que les zones émises par les téléphones cellulaires peuvent être nocives pour le cerveau, ainsi que pour d'autres organes.

Il n'existe présentement aucun moyen d'éradiquer le fléau, mais oui quelques conseils pour réduire les chances de contracter la maladie, par exemple utiliser un hautparleur plus souvent lors d'une conversation téléphonique, éteindre les téléphones portables et les laisser dans une autre pièce au moment de dormir, et éviter de mettre le téléphone dans ses poches. Dans certains pays comme la France ou la Belgique, il existe des programmes actifs du gouvernement pour décourager l'utilisation des téléphones cellulaires à un jeune âge et pour limiter leur utilisation.

Les téléphones portables font partie de notre vie de tous les jours et sont d'une utilité non négligeable et même indispensable pour certains. Nous espérons que les scientifiques continuent leurs recherches afin de trouver une solution permanente à ce problème. De plus, nous espérons que de nombreuses organisations et maints donateurs contribuent chaque année à la recherche contre le cancer et qu'ils collaborent avec les organismes humanitaires et les scientifiques concernés pour éviter que ce problème ne prenne davantage d'ampleur.

L'USB a du talent!



L'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface a organisé *L'USB a du talent* afin de permettre aux étudiantes et étudiants de partager leurs talents cachés et de se démarquer.

Le jeudi 8 février dernier au centre étudiant de l'Université, le maitre de cérémonie, Guy Sangwa, a démarré la compétition du bon pied en souhaitant chaleureusement la bienvenue aux étudiants et étudiantes présents ainsi qu'aux juges, Beydi Traore (directeur général de l'AEUSB), Joelle Preston (agente de projets pour *Petit Canada 2018*) et Stéphane Oystryk (coordonnateur du Service d'animation culturelle de l'Université). Plusieurs étudiants et étudiantes ont participé au concours, dont Sean Foster (piano), Magalie Baruti (poésie), Hugor Zeng (rap), le duo Bernadette Balagtas (chant) et Jason Cegayle (piano), le groupe Acoustica (composé de Stéphanie Demers, Amar Azouaou, Rachelle Landry et Cheick Oumar, connu sous le nom de scène Bader Che).

Après que tous aient présenté des numéros dynamiques, les juges ont annoncé les heureux gagnants et leur ont distribué des prix généreux. Ceux-ci incluaient des cartes cadeaux pour le Café-Rencontre et pour Starbucks, une paire de billets pour la pièce *Le Wild West Show* de Gabrielle Dumont au Cercle Molière, ainsi que la chance de jouer au Festival du voyageur à la soirée *Petit Canada 2018*.

Parmi les gagnants, on retrouve Bader Che, qui a gagné le prix Coup de cœur du public, ainsi que le groupe Acoustica, qui a remporté la chance unique de jouer sur la scène du *Petit Canada 2018* lors du Festival du voyageur.

Félicitations à Acoustica, qui a remporté la chance unique de se produire au Festival du Voyageur le 22 février, ainsi qu'à tous les autres participants qui ont eu le courage d'exprimer et de faire valoir leurs talents. L'équipe du *Réveil* tenait à souhaiter bonne chance aux étudiants qui vont présenter leurs talents l'an prochain!

Texte : Christelle Nguepeko et Sébastien Pelletier • Photos : Sarah Gagné

Vie étudiante

VOX POP



Raffaella YAMBA

aemedias@monusb.ca

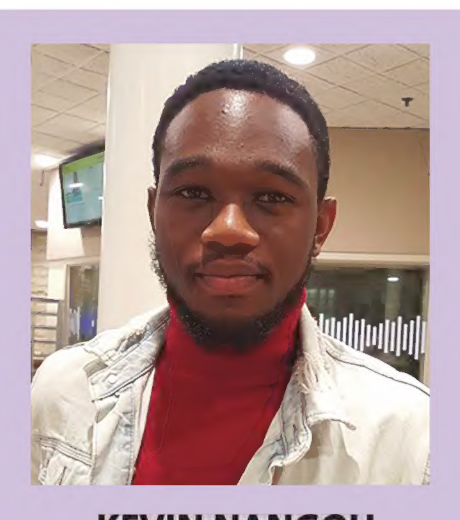
Qui dit le mois de février, dit le mois de l'amour! L'équipe du *Réveil* a donc posé aux étudiants et au personnel de l'USB la question suivante pour l'occasion :

Que pensez-vous de la fête de la Saint-Valentin?



HUGOR ZENG
Programme : Administration des affaires

J'ai toujours considéré que les amoureux n'ont pas vraiment besoin d'un jour spécial pour passer de bons moments ensemble et pour célébrer leur amour, mais je ne suis pas contre l'idée. Je peux passer de bons moments avec ma conjointe tous les jours. Je n'ai pas nécessairement besoin d'attendre le jour de la Saint-Valentin pour le faire.



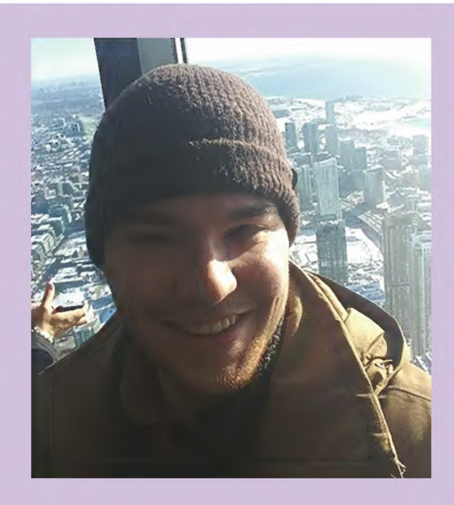
KEVIN NANGOH
Programme : Administration des affaires

Pour moi, la Saint-Valentin est une fête commerciale, parce que je pense que si on veut vraiment célébrer l'amour, il n'y a pas de jour spécifique pour le faire. Il ne faut pas se donner de jours spéciaux pour prouver ses sentiments et, en plus, on dit très souvent que ce sont les surprises qui sont assez touchantes. Donc, si tu fais une surprise à ta douce moitié lors d'un jour banal, elle va mieux l'apprécier que si tu attends le jour de la Saint-Valentin.



MAGALIE BARUTI
Programme : Université 1

Je pense que c'est un jour comme tous les autres. On vit l'amour, on échange des cadeaux chaque jour quand on s'aime. Pourquoi les gens se querellent ou se séparent si la journée n'a pas été soulignée ou si un cadeau ou des fleurs n'ont pas été offerts? Je trouve qu'il existe une grande pression si ceci ou cela n'a pas été fait. Pourtant, ce n'est qu'une journée comme les autres!



SÉBASTIEN PELLETIER
Programme : Administration des affaires

Je crois que la Saint-Valentin est une fête superbe! Je trouve seulement dommage que l'accent soit désormais mis sur le matérialisme et l'échange de cadeaux plutôt que sur les sentiments entre amoureux.



JOANNE GINGRAS
Adjointe à l'administration du Registrariat

La Saint-Valentin, c'est le temps de se dire « je t'aime » et de dire aux gens qu'on les aime, soit nos amis, notre douce moitié, ou notre famille, simplement pour mettre l'accent sur l'amour et l'amitié. Ce n'est pas une journée importante pour moi étant donné que je ne suis pas en couple. Je célèbre donc plutôt avec mes filles et petites filles.



JASON CEGAYLE
Programme : Éducation

La Saint-Valentin est une occasion pour les personnes en couple de s'apprécier entre elles, mais aussi un temps pour les autres. Pour moi, étant donné que je suis célibataire, cette journée n'est pas trop importante à mes yeux.




Université de
Saint-Boniface
Service d'animation culturelle